

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LICENCE

1^{ère} année

2018-2019

Calendrier universitaire 2018-2019

INSCRIPTIONS À LA FACULTÉ

Administrative : du 9 juillet au 30 septembre 2018
sur le site internet de l'UPEC (ou auprès de la scolarité de la faculté pour les cas particuliers)

Pédagogique : du 11 au 21 septembre 2018
- Inscription en ligne sur e-campus
- Inscription aux TD auprès du secrétariat

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité avant le 19 octobre 2017

EMPLOI DU TEMPS

➔ <https://ade.u-pec.fr/direct/>

PREMIER SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 24 septembre 2018
Vacances de la Toussaint : du samedi 27 octobre au lundi 5 novembre 2018
Vacances de Noël : du samedi 22 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019
Période des examens : du lundi 14 au samedi 26 janvier 2019
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

DEUXIÈME SEMESTRE

Début des cours : semaine du lundi 28 janvier 2019
Vacances d'hiver : du samedi 2 mars au lundi 11 mars 2019
Vacances de printemps : du samedi 27 avril au lundi 6 mai 2019
Période des examens : du lundi 13 mai au samedi 1^{er} juin 2019
(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

VALIDATION DE L'ANNÉE

Jury 1^{ère} session : semaine du 3 juin 2019
2^{ème} session d'examens : du lundi 24 juin au samedi 6 juillet 2019
Jury 2^{ème} session : du lundi 8 au samedi 20 juillet 2019

LE DOYEN VOUS ACCUEILLE

Chers étudiants,

Après avoir obtenu le baccalauréat, premier grade de l'enseignement universitaire, vous entamez à la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines une première année qui peut vous apparaître aussi excitante qu'inquiétante.

Certains d'entre vous ont peut-être un projet professionnel bien arrêté. Mais vous êtes sans doute encore nombreux à hésiter entre plusieurs métiers et même entre plusieurs disciplines que vous aimeriez étudier. C'est en partie pour prendre en compte cette réalité que la première année à l'Université Paris-Est Créteil est une année largement pluridisciplinaire : moins qu'au lycée bien sûr, mais ouverte aux différents domaines des Lettres, des Langues et des Sciences Humaines. Les enseignements du « bloc 2 » en particulier sont destinés à vous faire découvrir d'autres approches, d'autres disciplines que votre spécialité, dans la perspective d'une réorientation éventuelle. Aucune voie n'est déterminée à ce jour, prenez le temps d'apprendre, de lire, de réfléchir !

Parce que l'enseignement universitaire est un enseignement plus exigeant, plus approfondi et en prise sur la recherche des enseignants-chercheurs qui vont vous le dispenser, cette première année vous aidera à consolider, dans le « bloc 1 », des méthodes, des connaissances qui vous serviront tout au long de votre cursus universitaire, mais aussi dans tous les métiers que vous exercerez : l'expression française, socle de tous les apprentissages, dont la maîtrise conditionne la réussite à l'Université comme ailleurs, les langues – vivantes et anciennes –, l'outil informatique, la méthodologie du travail universitaire et celle de la discipline à laquelle vous souhaitez vous consacrer.

Cette discipline quant à elle sera progressivement abordée et étudiée dans les cours « panoramiques » et parfois « initiatiques » du « bloc 3 », qui vous permettront d'appréhender de larges pans de l'histoire, de la géographie, des littératures, des civilisations ou des idées. Vous aurez parfois quelques surprises, (re)découvrant des champs et des approches qui ne sont pas développés au lycée. Une belle aventure commence.

Au fil de ces découvertes et tout au long de l'année, vous serez guidés et conseillés par le responsable pédagogique de la première année de Licence de votre spécialité : vous pourrez vous adresser à lui pour résoudre tous les problèmes d'organisation, de travail etc. Le secrétariat pédagogique de licence 1^{ère} année vous aidera aussi à résoudre d'autres difficultés si vous en avez et, dès la rentrée, vous accompagnera dans les démarches essentielles (choix des cours, inscriptions, etc.) au bon déroulement de vos études.

Toute l'équipe pédagogique et administrative de la Faculté LLSH est là pour vous faire réussir cette première année à l'Université et vous souhaite une excellente rentrée.

Anne-Lise Humain-Lamoure, doyen

SOMMAIRE

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ	5
PRÉSENTATION DES DÉPARTEMENTS	6
ORGANISATION DES ÉTUDES	9
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS	12
Tableau récapitulatif par semestre	13
Semestre 1	16
BLOC 1 - Langues et méthodologie.....	16
BLOC 2 - Initiation aux études en LLSH	21
BLOC 3 - Enseignements disciplinaires	31
Semestre 2	46
BLOC 1 - Langues et méthodologie.....	46
BLOC 2 - Initiation aux études en LLSH	51
BLOC 3 - Enseignements disciplinaires	60
Doubles licences	86
Parcours SIC	88
CONTRÔLE DES CONNAISSANCES	89
SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE	98
VOCABULAIRE EN USAGE	100

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Doyen : Anne-Lise HUMAIN-LAMOURE.

Vice-doyens :

Myriam BARON (moyens) - myriam.baron@u-pec.fr

Jean-Marc LEBLANC (pédagogie) - jean-marc.leblanc@u-pec.fr

Fabienne MOINE (recherche) - fabienne.moine@u-pec.fr

Karine CHAMBEFORT (relations internationales) - karine.chambefort@u-pec.fr

Responsable administrative : Karine BELLANCE

ra-llsh@u-pec.fr- 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr

01 45 17 11 32

SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 107

scola-llsh@u-pec.fr- 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.

Le jeudi de 9h30 à 15h en continue.

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalence internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études

arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socioéconomiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 1er étage, bureau i2 108

baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

DÉPARTEMENTS DE LA FACULTÉ

Selon la licence dans laquelle il est inscrit, chaque étudiant est rattaché à un département dirigé par une directrice ou un directeur et disposant d'un secrétariat pédagogique qu'il est possible de venir consulter pour tout renseignement. De nombreuses informations figurent sur les tableaux d'affichage de ces secrétariats et sur le site internet de la Faculté :

www.u-pec.fr > Faculté lettres, langues et sciences humaines

LES DIRECTEURS DE DÉPARTEMENTS

Département d'allemand
Sylvie TOSKER-ANGOT
angot@u-pec.fr

Département d'anglais
Elisabeth VIALLE
elisabeth.vialle@u-pec.fr
Lucie GOURNAY
lucie.gournay@u-pec.fr

Département de communication
Benjamin FERRON
benjamin.ferron@u-pec.fr

Département de géographie
Serge LHOMME
serge.lhomme@u-pec.fr

Département d'histoire
Jacques PAVIOT
paviot@u-pec.fr

Département de langues romanes
Séverine GRELOIS
grelois@u-pec.fr
Sergio DELGADO
sergio.delgado@u-pec.fr

Département de lettres
Yolaine PARISOT
yolaine.parisot@u-pec.fr

Département de philosophie
Roberto POMA
poma@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Créteil
Nadia DUCHENE
nadia.duchene@u-pec.fr
Elizabeth FAVIER
elizabeth.favier@u-pec.fr

Département de langues étrangères appliquées – site de Sénart
Jacqueline LANDI
jacqueline.landi@u-pec.fr

LES RESPONSABLES DE L1

Département d'allemand
Sylvie TOSKER-ANGOT
angot@u-pec.fr

Département d'anglais
Claire FABRE-CLARK
claire.fabre-clark@u-pec.fr

Département de géographie
Stéphane CORDIER
stephane.cordier@u-pec.fr

Département d'histoire
Marie-Karine SCHAUB (au 1er semestre)
schaub@u-pec.fr
Kevin TREHUEDIC (au 2e semestre)
kevin.trehuedic@u-pec.fr

Département de langues romanes
Jean-Baptiste LAVAT
baptiste.lavat@u-pec.fr

Département de lettres
Jean DE GUARDIA
jean.deguardia@u-pec.fr

Département de philosophie
Mikaël COZIC
mikael.cozic@u-pec.fr

LES SECRÉTARIATS PÉDAGOGIQUES DE DÉPARTEMENTS

LICENCE 1ère ANNEE

Roberta CONTE-RONACH
Laurence BOISTEUX
01 45 17 11 87 / 66 85
Bâtiment i2, bureau 112
sec.licence1-llsh@u-pec.fr

LETTRES & PHILOSOPHIE

Secrétariat des départements lettres et philosophie (L2, L3 et Masters recherche)
Philippe POITIERS
Bâtiment i2, bureau 110
Email : poitiers@u-pec.fr
Tél. : 01 45 17 11 41

LANGUES

Secrétariat des langues (L2, L3 et Masters recherche)
Allemand, anglais, espagnol
Nadine LEJEUNE
Bâtiment i2, bureau 114
Email : sec.langues-llsh@u-pec.fr
Tél. : 01 45 17 11 82

Secrétariat du département de LEA Créteil (L1, L2, L3 et Master)

Audrey MAIZONNET, Thomas KIREDJIAN
Maison des langues et des relations internationales - Rez-de-chaussée, bureau 11
Email : sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr
Tél. : 01 82 69 48 67/66

Secrétariat du département de LEA Sénart (L1, L2, L3)

Pascale MILLOT
1er étage, bureau 120 bâtiment F2
Email : sec.lea.senart-llsh@u-pec.fr
Tél. : 01 64 13 43 59

HISTOIRE & GEOGRAPHIE

Secrétariat des départements d'histoire et géographie (L2, L3 et Masters recherche)
Brigitte TREMBLAY
Bâtiment i2, bureau 116
Email : tremblay@u-pec.fr
Tél. : 01 45 17 10 91

COMMUNICATION

Secrétariat du département de communication (parcours en Licence et Master)
Anna PEREZ
Pyramide 4e étage, bureau 414
Email : sec.communication-llsh@u-pec.fr
Tél. : 01 45 17 71 89

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1er temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr) ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE.
C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.

2ème temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, l'emploi du temps.

Si vous ne vous présentez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes car le nombre de places dans les groupes est limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lettres-sh.u-pec.fr/>

LES EXAMENS

A chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://lettres-sh.u-pec.fr/> > Sclolarité > Examens

PRINCIPES GENERAUX

I - L'organisation des enseignements de la Licence dans les domaines des Arts, lettres et langues et des Sciences humaines et sociales est régie par les arrêtés des 9 et 30 avril 1997 (respectivement J.O. du 15 avril et du 4 mai 1997) et le décret du 1er août 2011. Ces documents sont disponibles pour consultation sur le site de la Faculté.

Parmi les dispositions principales :

- Les études conduisant à la licence sont organisées sur une durée de trois ans. Chaque année se décompose en deux semestres d'enseignement (au total six semestres).
- Les semestres sont organisés sous forme d'unités d'enseignement (**U.E.**) capitalisables.
- Les UE peuvent être composées de plusieurs **ECUE** (Elément constitutif d'unité d'enseignement).
- Les **ECTS** (European Credit Transfer System)

Dans le cadre européen, pour le développement de la coopération universitaire et de la mobilité, tous les enseignements sont validés sous forme d'ECTS :

- > Un semestre de licence = 30 ECTS
- > Une année de licence = 60 ECTS
- > La licence complète = 180 ECTS

II - Les enseignements : tableau descriptif à consulter dans la partie « organisation des enseignements » de ce livret.

- **Fondamentaux** : sont suivis à l'intérieur du département de la mention de licence.
- **Transversaux** : Lansad (langues pour spécialistes d'autres disciplines), Tice (en L1 et L2), Blocs2 (en en L1, initiation aux études en LLSH).

III - Équivalences

Les étudiants ayant suivi des études universitaires avant leur inscription à la Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines, peuvent déposer une demande de validation de leurs acquis universitaires par équivalence interne à l'UFR LLSH.

Plus d'informations : campus centre, bâtiment i2, bureau 107.

IV - Modalités de réorientation

A l'issue de chaque semestre, une réorientation est possible sous réserve de l'accord de l'équipe pédagogique du parcours d'accueil, à qui incombe en particulier, de fixer les modalités de validation dans le nouveau cursus des UE ou ECUE validés dans l'ancien.

A l'issue du S1, la demande de réorientation devra être déposée via l'application E-campus.

La date limite de dépôt des demandes de réorientation sera connue à la fin du 1er semestre.

A l'issue du S2, en fin d'année, la demande de réorientation doit passer par Parcoursup.

ATTENTION AU PLAGIAT !

**Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat : sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.
Le plagiat compromet vos chances de réussite.**

Le plagiat est inadmissible, quel que soit le niveau du cursus.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques : respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé **quelques rappels utiles** :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, **tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique** (sous forme de livre) **ou d'un site internet**, quel qu'il soit (y compris Wikipedia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page/s de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur internet qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- **Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets**, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (Voir ci-dessus).

- **Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt** dans les conditions évoquées ci-dessus.
Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera la note de 0/20, et une procédure disciplinaire.

*www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

DESCRIPTION DES ENSEIGNEMENTS DE LICENCE 1ÈRE ANNÉE

Vous suivez un **cours d'expression française** pendant toute la L1 : quelle que soit votre discipline, la qualité de l'expression française constitue une condition essentielle pour réussir vos études dans une Faculté des Lettres, Langues et Sciences humaines - et même au-delà. En effet, la recherche de stage et d'emploi ainsi que l'exercice de tout métier demandent cette maîtrise linguistique. Afin d'assurer la continuité pédagogique de cet enseignement, **la correction de l'orthographe et de la grammaire (syntaxe, ponctuation, etc.)** sera prise en compte dans l'évaluation de tous les travaux écrits (réalisés à la maison et à l'université). Les fautes relevées feront l'objet d'un barème intégré à la note globale de la copie : l'enseignant pourra enlever de **1 à 3 points (/20)** en fonction du nombre de fautes commises par double page.

- Au 1er semestre, pour **les travaux sur table**, le barème des points d'expression sera indiqué sur la copie, mais sans conséquence sur la note ; en revanche, pour les **travaux faits à la maison**, le barème sera appliqué.

- Au 2ème semestre, le barème sera appliqué à **tous les travaux écrits**.

BLOC 1 METHODOLOGIE ET LANGUES

BLOC 2 INITIATION AUX ETUDES EN LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

BLOC 3 ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

(Correspond au choix de la mention dans laquelle vous êtes inscrit)

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

Semestre 1

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
BLOC 1 - Langues et méthodologie			
UE01		Langues	6
ECUE1	1h30	Langue vivante 1	3
ECUE2A	1h30	Langue vivante 2 ou	
ECUE2B	1h30	Langue ancienne	3
UE02		Méthodologie	9
ECUE1	2h	Méthodologie générale du travail universitaire	3
ECUE2	2h	Expression française	3
ECUE3	1h30	Informatique - Outils bureautiques et collaboratifs	3
BLOC 2 - Initiation aux études en LLSH			
UE03		BLOC 2	6
ECUE	1h30	Cours à choisir dans la discipline d'inscription	3
ECUE	1h30	Cours à choisir dans une autre discipline	3
BLOC 3 - Enseignements disciplinaires			
UE04		Enseignements disciplinaires (Allemand)	9
ECUE1	1h30	Thème grammatical	3
ECUE2	1h30	Compréhension écrite et version	3
ECUE3	1h30	Etude et commentaire de documents	3
UE04		Enseignements disciplinaires (Anglais)	9
ECUE1	1h30	Grammaire / thème	3
ECUE2	1h30	Civilisation anglo-américaine	3
ECUE3	1h30	Littérature anglo-américaine	3
UE04		Enseignements disciplinaires (Espagnol)	9
ECUE1	1h30	Littérature espagnole contemporaine	3
ECUE2	1h30	Pratique de l'écrit	3
ECUE3	1h30	Syntaxe	3
UE04		Enseignements disciplinaires (Géographie)	9
ECUE1	1h30	Initiation à la géographie	3
ECUE2	3h	La géographie par le terrain	6
UE04		Enseignements disciplinaires (Histoire)	9
ECUE1	3h	Fondamentaux	6
ECUE2	1h30	Pratiques de l'histoire	3
UE04		Enseignements disciplinaires (Philosophie)	9
ECUE1	1h30	Les grandes questions de la philosophie	3

ECUE2	1h30	Histoire de la philosophie	3
ECUE3	1h30	Lire la philosophie	3
UE04		Enseignements disciplinaires : Initiation à la méthodologie des exercices littéraires (Lettres)	9
ECUE1	1h30	Etude des genres littéraires	3
ECUE2	1h30	Pratique des exercices littéraires	3
ECUE3	1h30	Atelier de lectures personnelles approfondies	3
		Total	30

Semestre 2

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
		BLOC 1 - Langues et méthodologie	
UE05		Langues	6
ECUE1	1h30	Langue vivante 1	3
ECUE2A	1h30	Langue vivante 2 ou	
ECUE2B	1h30	Langue ancienne	3
UE06		Méthodologie	6
ECUE1	7x2h	Projet professionnel personnel	3
ECUE2	2h	Expression française	3
		BLOC 2 - Initiation aux études en LLSH	
UE07		Bloc 2	6
ECUE	1h30	Cours à choisir dans la discipline d'inscription	3
ECUE	1h30	Cours à choisir dans une autre discipline	3
		BLOC 3 - Enseignements disciplinaires	
UE08		Enseignements disciplinaires (Allemand)	12
ECUE1	2h	Panorama de la littérature et de la civilisation des pays de langue germanique	3
ECUE2	1h30	Thème grammatical	3
ECUE3	1h30	Compréhension écrite et version	2
ECUE4	1h30	Etude et commentaire de documents de civilisation	2
ECUE5	1h30	Etude et commentaire de documents de littérature	2
UE08		Enseignements disciplinaires (Anglais)	12
ECUE1	2h	Panorama de la littérature et de la civilisation anglo-américaines	2
ECUE2	1h30	Grammaire / thème	3
ECUE3	1h30	Version	3
ECUE4	1h30	Civilisation anglo-américaine	2
ECUE5	1h30	Littérature anglo-américaine	2

UE08		Enseignements disciplinaires (Espagnol)	12
ECUE1	2h30	Littérature hispano-américaine	3
ECUE2	2h30	Civilisation hispano-américaine	3
ECUE3	1h	Version	2
ECUE4	1h	Syntaxe	2
ECUE5	1h	Etude d'articles de presse	2
UE08		Enseignements disciplinaires (Géographie)	12
ECUE1	2h30	Populations du monde	4
ECUE2	2h30	Géographie des milieux et de l'environnement	4
ECUE3	3h	Cartographie de terrain	4
UE08		Enseignements disciplinaires (Histoire)	12
ECUE1	3h	Spécialisation 1	4
ECUE2	3h	Spécialisation 2	4
ECUE3	2h	Culture générale	4
UE08		Enseignements disciplinaires (Philosophie)	12
ECUE1	2h	Philosophie des sciences	3
ECUE2	2h	Philosophie de la connaissance et du langage	3
ECUE3	2h	Philosophie morale	3
ECUE4	2h	Philosophie politique	3
UE08		Enseignements disciplinaires : Approfondissement en études littéraires (Lettres)	12
ECUE1	1h+1h	Introduction (genres littéraires et courants esthétiques) à la littérature française des 17e et 18e siècles	3
ECUE2	1h30	Etude des textes des 17e et 18e siècles	3
ECUE3	1h30	Introduction à la linguistique générale	3
ECUE4	1h30	Atelier d'écriture	3
		Total	30

SEMESTRE 1

BLOC 1 - LANGUES ET MÉTHODOLOGIE

UE01 – LANGUES

Descriptif :
LANGUES POUR SPECIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES (LANSAD)

Mon niveau de langue vivante, mon inscription, mes cours

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien, Russe (réservé aux L2, L3, master LEA), Latin et Grec.

Voir livret LANSAD en ligne

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé.

ECUE1 - LANGUE VIVANTE 1 (LANSAD)

Enseignant(s) : enseignant non précisé,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1.

Les étudiants inscrits en licence d'allemand, espagnol et anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1.

Modalités de contrôle des connaissances UE01 Langues, ECUE1 Langue vivante 1		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

ECUE2A - LANGUE VIVANTE 2 (LANSAD)

Enseignant(s) : enseignant non précisé,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Chaque étudiant doit étudier en L1 DEUX langues étrangères, dont l'une peut être une langue ancienne (grec ancien ou latin). La langue vivante choisie (ou, le cas échéant, l'une des deux langues vivantes choisies) doit être poursuivie pendant toute la licence.

Les étudiants inscrits dans une mention LLCE (spécialités allemand, anglais, espagnol) prendront obligatoirement leur langue de spécialité comme langue vivante. Il leur est fortement conseillé d'envisager l'étude d'une deuxième langue vivante pendant toute la durée de la licence.

Pour un descriptif détaillé de l'enseignement des langues et des modalités de contrôle des connaissances, voir le Livret LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines), disponible sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et sciences humaines > www.lettres-sh.u-pec.fr > Scolarité > Espace Lansad

Modalités de contrôle des connaissances UE01 Langues, ECUE2A Langue vivante 2		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

2ème session : 100% oral (100 % écrit pour le latin et le grec)

ECUE2B - LANGUE ANCIENNE

Enseignant(s) : Pierre BALMOND,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- Initiation à la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) et à l'exercice de thème et de version sur de courtes phrases.

- Découverte des éléments de continuité entre le latin et le français (étymologie, racines latines des mots français, expressions latines et mots latins demeurés en français)

- Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Précisée à la rentrée

INITIATION AU GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec ancien et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

- une initiation à la langue grecque ancienne (morphologie, syntaxe et vocabulaire) grâce à des exercices de traduction (version et thème) ;
- une approche de la civilisation grecque (mythes, philosophie, littérature et histoire) ;
- la (re)découverte de l'héritage grec dans la langue française (étymologie, racines grecques des mots français, expressions d'origine grecque).

Bibliographie

Précisée à la rentrée

Modalités de contrôle des connaissances UE01 Langues, ECUE2B Langue ancienne		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

UE02 – MÉTHODOLOGIE**ECUE1 - MÉTHODOLOGIE GÉNÉRALE DU TRAVAIL UNIVERSITAIRE**

Enseignant(s) : enseignant non précisé,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Enseignants : se reporter aux indications données dans les différents départements de rattachement des étudiants

L'objectif de cet enseignement est de familiariser l'étudiant avec les méthodologies indispensables aux études en lettres, langues et sciences humaines : recherche documentaire dans divers supports, exploitation des sources, prise de notes, fiche de lecture, présentation d'un travail de recherche (dossier), élaboration de bibliographies, etc. Une séance de travail aura lieu à la bibliothèque universitaire.

Ces cours sont susceptibles d'une adaptation spécifique en fonction de la licence dans laquelle l'étudiant est inscrit. Des indications plus précises seront fournies aux étudiants lors des premiers cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE02 Méthodologie, ECUE1 Méthodologie générale du travail universitaire		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

ECUE2 - EXPRESSION FRANÇAISE

Enseignant(s) : ERIC PELLET,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Enseignants : se reporter aux indications données dans les différents départements de rattachement des étudiants.

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises.

Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Nb : les étudiants d'Allemand suivent ce cours avec les étudiants de géographie

Modalités de contrôle des connaissances UE02 Méthodologie, ECUE2 Expression française		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

ECUE3 - INFORMATIQUE

OUTILS BUREAUTIQUES ET COLLABORATIFS

Enseignant(s) : enseignant non précisé,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Cette UE est obligatoire pour tous les étudiants de la Faculté des Lettres, langues et sciences humaines inscrits en première année.

On s'attachera en particulier à la maîtrise des logiciels bureautiques appliqués aux disciplines universitaires : Office 2016 ou open office.

Une part importante de l'enseignement se fera à l'aide de la plate-forme de télé-enseignement Eprel, à laquelle les étudiants devront se connecter et s'initier dès le début du semestre.

Les étudiants inscrits en régime dérogatoire prendront contact dès la rentrée avec le référent TICE de la Faculté qui leur ouvrira un cours sur Eprel leur permettant de préparer au mieux cette ECUE. Ils seront convoqués par le service des examens pour un DST de 1h30 en fin de semestre (date unique pour tous les départements).

Note : Le PIX est préparé dans le cadre de l'UE d'informatique mais est indépendant de celle-ci. L'étudiant peut donc obtenir son UE d'informatique sans valider le PIX.

Contact pour les enseignements d'informatique L1 et L2 (TICE)

Secrétariat de licence 1ère année

Campus centre, bâtiment i, bureau i2 112 : sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Enseignant référent TICE, Faculté LLSH : marie.leblanc@u-pec.fr

Modalités de contrôle des connaissances UE02 Méthodologie, ECUE3 Informatique - Outils bureautiques et collaboratifs		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

session 2 : Sujet commun à tous les groupes. Contacter M. PERES LEBLANC (marie.leblanc@u-pec.fr) dès le début du semestre 2 pour plus de précisions.

BLOC 2 - INITIATION AUX ÉTUDES EN LLSH

UE03 – INITIATION AUX ÉTUDES EN LLSH

Les cours du Bloc 2 permettent aux étudiants de s'initier à deux disciplines différentes des études en lettres, langues et sciences humaines. L'étudiant choisit deux cours, chacun correspondant à une ECUE. Un de ces cours est pris obligatoirement dans la discipline de spécialité où l'étudiant s'est inscrit (LLCER allemand ; LLCER anglais ; LLCER espagnol ; géographie ; histoire ; lettres ; philosophie). Il choisira donc un cours et un seul dans sa discipline d'inscription et un autre dans une autre discipline. Ainsi un étudiant ne pourra pas choisir parmi les cours de blocs 2 deux cours en histoire, deux cours en géographie, ou deux cours en lettres mais devra nécessairement être inscrit dans deux cours de blocs 2 de deux disciplines différentes. Les étudiants inscrits en double licence à base d'histoire doivent **obligatoirement** prendre un cours en langue anglaise l'un des deux semestres.

ALLEMAND p.22

1. La vallée du Rhin : Arts, Littératures, Mythes et Légendes

ANGLAIS p.22

1. Hollywood-USA
2. Histoire, sociologie et pratiques du tourisme en France et en Grande-Bretagne
3. Le récit d'esclave aux Etats-Unis : Facette d'un genre
4. Photography and society in Britain

ESPAGNOL p.23

1. Le discours politique dans la chanson hispanique
2. Figures populaires dans l'imaginaire latino-américain
3. Le colonialisme italien

GÉOGRAPHIE p.25

1. L'environnement du passé au présent
2. Géographie de l'Amérique du Nord anglophone

HISTOIRE p.26

1. Les royaumes barbares en occident (IV-VIII siècle)
2. Les pouvoirs au Moyen-Âge (V-XV siècle)
3. Histoire universelle ds premières puissances aux puissances actuelles
4. 5 idées (reçues ?) sur la Grèce antique
5. La méditerranée à l'époque moderne : échanges et circulations
6. La civilisation de l'occident médiéval à partir des oeuvres d'art

LETTRES p.28

1. Les passions dans l'antiquité grecque et romaine
2. Les textes fondateurs des littératures francophones
3. La lecture dans la littérature européenne, XVI-XXI siècles (Histoire, représentation, enjeux)

PHILOSOPHIE p.29

1. Chanter, une philosophie
2. Pourquoi se cultiver ?

Modalités de contrôle des connaissances / UE03 Initiation aux études en LLSH		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

BLOC 2 - ALLEMAND

1. LA VALLEE DU RHIN : ARTS, LITTERATURES, MYTHES ET LEGENDES

Enseignant(s) : DENIS BOUSCH,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

La vallée du Rhin allemand est un des grands axes culturels européens qui a durablement marqué l'histoire, les arts et la littérature. Il s'agira d'étudier cet espace de civilisation dans un cadre chronologique allant du 18ème siècle à nos jours. Les grandes villes rhénanes, les rapports étroits et conflictuels avec la France et les contributions des artistes du mouvement romantique constitueront les directions principales. Outre les artistes et écrivains allemands, les témoignages d'acteurs de premier plan comme William Turner ou Victor Hugo seront également des points forts de ce cours lequel se fondera principalement sur un choix représentatif de documents iconographiques.

BLOC 2 - ANGLAIS

1. HOLLYWOOD-USA

Enseignant(s) : MONICA HENRY-LEIBOVICH,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Hollywood-USA focuses on the ways Hollywood films have treated important aspects of US history. Not only have comedies, crime movies (film noir), dramas, biopics and Westerns linked viewers to their past, but they have also resonated powerfully for them notably during the difficult WWII and Cold War years. The aim of this course is to encourage students to think critically about both what they see on the screen and US history.

Bibliography

- Biskind, Peter. Seeing is believing: how Hollywood taught us to stop worrying and love the fifties. New York: Pantheon Book, 1983.
- Burgoyne, Robert. Film Nation: Hollywood looks at US history. Minneapolis: University of Missesota Press, 1997.
- Hoberman, J. An Army of Phantoms: American Movies and the Making of the Cold War. New York: The New Press, 2011.

2. HISTOIRE, SOCIOLOGIE ET PRATIQUES DU TOURISME EN FRANCE ET EN GRANDE-BRETAGNE

Enseignant(s) : FABIENNE MOINE,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours, dispensé en français, explorera chronologiquement l'histoire du tourisme en France et en Grande-Bretagne depuis ses origines avec le Grand Tour jusqu'à la période très contemporaine. Il s'agira de montrer l'évolution du tourisme à travers les innovations techniques et technologiques et à travers les transformations des comportements et des pratiques culturelles et touristiques.

Bibliographie

- Marc Boyer, Histoire du tourisme de masse (Paris: Presses universitaires de France, 1999)
- Marc Boyer, L'hiver dans le Midi : XVIIe-XXIe siècles (Paris: l'Harmattan, 2009)
- Marc Boyer, Histoire de l'invention du tourisme, XVIe-XIXe siècles: origine et développement du tourisme dans le Sud-Est de la France (La Tour d'Aigue: Ed. de l'Aube, 2000)
- Alain Corbin, dir. (1995), L'Avènement des loisirs (1850-1960) (Paris: Aubier, 2009).
- Saskia Cousin et Bertrand Réau, Sociologie du tourisme (Paris: coll. Repères, La Découverte, 2009).
- Eric G. E. Zuelow, A History of Modern Tourism (New York: Palgrave, 2016)

Une brochure de documents sera également disponible sur la plateforme EPREL de l'université.

3. LE RECIT D'ESCLAVE AUX ETATS-UNIS : FACETTES D'UN GENRE

Enseignant(s) : CLAIRE FABRE CLARK,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Certains récits d'esclaves, comme celui de Frederick Douglass, sont célèbres pour avoir inspiré les abolitionnistes et permis à leurs auteurs de s'émanciper aussi bien intellectuellement que « physiquement ». A la fin du XXe siècle, plusieurs récits bien antérieurs ont été retrouvés et les chercheurs ne cessent de rassembler toujours plus d'écrits autobiographiques qui peuvent apporter un point de vue historique sur la condition des esclaves afro-américains. Par ailleurs, plusieurs auteurs contemporains se sont également emparés de ce genre pour en tirer des fictions (comme Patricia Eakins et Toni Morrison) dont la force poétique renforce le propos historique. Dans ce cours de littérature américaine, nous aborderons des extraits de ces textes tirés de cet immense patrimoine dont nous observerons les mutations au fil du temps. Quel était le rôle de l'écriture pour les esclaves au XVIIIe et au XIXe siècle ? Comment ces textes ont-ils été reçus à l'époque de leur rédaction et comment sont-ils perçus actuellement ? Comment la littérature contemporaine s'est-elle saisie de la représentation de l'esclavage ? Telles seront quelques-unes des questions abordées dans ce cours qui fera également quelques incursions dans les autres arts qui ont pu aborder cette question (peinture, cinéma, danse).

4. PHOTOGRAPHY AND SOCIETY IN BRITAIN

Enseignant(s) : KARINE CHAMBEFORT,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

This course, open to all students of the Faculty, will be taught and examined in English.

This course will explore the multiple ways photographs have been used to document and comment on British society and culture from the early 20th century to the present day. We will particularly look at how photography has addressed social changes over the period, leading to questions of heritage, representation, identity and power. Specific photographic works will be discussed with reference to the historical contexts (e.g. consumer boom, immigration, de-industrialisation...) and to the various uses and genres of photographs: photojournalism, news magazines, social documentary, community photography and archives, national collections...

Bibliography

- Val WILLIAMS, How We Are: Photographing Britain, Tate Publishing, 2007.
- John McCORMICK, Contemporary Britain, Palgrave Macmillan, 2018.

BLOC 2 - ESPAGNOL

1. LE DISCOURS POLITIQUE DANS LA CHANSON HISPANIQUE

Enseignant(s) : SEVERINE DELAHAYE-GRELOIS, Myrna Insúa,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Chacun chante, pour soi ou pour les autres, ce qui fait de la chanson un vecteur idéal pour diffuser des messages politiques et sociaux et les mettre à portée de toutes les oreilles. L'engagement politique des cantautores (auteurs-compositeurs-interprètes) aux côtés des plus pauvres dont ils faisaient (re-)vivre la musique en la portant jusque dans les salles de concert les plus prestigieuses est ainsi l'un des traits marquants de la chanson en Amérique Latine et en Espagne dans la seconde moitié du XXe siècle, particulièrement en Argentine, au Chili, à Cuba et en Espagne : Atahualpa Yupanqui, Mercedes Sosa, Violeta Parra, Víctor Jara, Quilapayún, Silvio Rodríguez, Paco Ibáñez, pour ne citer qu'eux, nous guideront à travers l'histoire politique et sociale du monde hispanophone. Nous écouterons les chansons et en étudierons les textes (des traductions en français seront fournies) pour en faire apparaître le discours idéologique et, au-delà, la richesse.

2. FIGURES POPULAIRES DANS L'IMAGINAIRE LATINO-AMERICAIN

Enseignant(s) : Jean-Baptiste Lavat,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1 h30

Programme :

Ce cours sera consacré aux figures populaires, aux mythes, aux traditions et aux emblèmes identitaires qui constituent l'imaginaire latino-américain. Des têtes de mort en sucre à Eva Perón, du mythe d'Eldorado au Che Guevara, du maté aux images d'une nature débordante et incontrôlée, l'Amérique Latine est un jardin aux sentiers qui bifurquent. Il s'agira de parcourir certains de ces sentiers pour essayer de comprendre le fonctionnement de l'imaginaire latino-américain.

3. LE COLONIALISME ITALIEN

Enseignant(s) : PIERPAOLO NACCARELLA,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1 h30

Programme :

Ce cours se propose d'analyser les principales étapes de l'histoire du colonialisme italien durant la période 1880-1960.

Le colonialisme italien est-il « différent » de celui d'autres pays coloniaux européens (Royaume Uni, France, Espagne, Portugal, Allemagne) ? Pourquoi l'Italie se lance-t-elle dans une ambitieuse politique coloniale peu après son unification ? Quels sont les liens entre cette politique et la politique intérieure italienne à la fin du XIXe siècle et au début du XXe ? Pourquoi la politique coloniale du Royaume d'Italie s'intensifie-t-elle considérablement sous le fascisme ? Comment l'Italie perd-t-elle son empire colonial ? Ce sont les questions auxquelles nous essaierons de répondre, en adoptant une approche qui sera attentive aux aspects à la fois politiques, idéologiques, économiques, sociaux et culturels de l'expansion coloniale italienne.

Le cours se terminera par une réflexion sur les éléments de continuité entre l'Italie coloniale et l'Italie postcoloniale et sur les raisons pour lesquelles la fin de l'empire colonial n'a pas coïncidé en Italie avec un véritable processus de décolonisation.

Bibliographie

Calchi Novati Gian Paolo, L'Africa d'Italia. Una storia coloniale e postcoloniale, Roma, Carocci, 2011

Deplano Valeria, Pes Alessandro (sous la direction de), Quel che resta dell'Impero. La cultura coloniale degli italiani, Milano, Mimesis, 2014

Labanca Nicola, Oltremare. Storia dell'espansione coloniale italiana, Bologna, il Mulino, 2002 (trad. française : Outre-mer. Histoire de l'expansion coloniale italienne, Grenoble, ELLUG, 2014)

Pes Alessandro, La costruzione dell'impero fascista. Politiche di regime per una società coloniale, Roma, Aracne, 2010

BLOC 2 - GÉOGRAPHIE

1. L'ENVIRONNEMENT DU PASSÉ AU PRÉSENT

Enseignant(s) : STÉPHANE CORDIER,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1 h30

Programme :

L'environnement peut se définir comme l'ensemble des relations entre les sociétés humaines et ce qui nous entoure, notre « milieu ». Même si les actions humaines ont largement contribué à modifier ce milieu, celui-ci se caractérise par des dynamiques propres, que l'on peut observer aussi bien sur une très longue durée qu'au cours des périodes historiques ou de nos jours. Ces changements environnementaux peuvent être spectaculaires (éruptions volcaniques, tsunamis) ou moins directement visibles (comme en témoignent les débats autour du changement climatique). Ils montrent cependant la nécessité de mieux comprendre comment fonctionne la planète sur laquelle nous vivons et comment les sociétés humaines influencent et sont influencées par ces dynamiques environnementales. Cet enseignement, reposant sur les recherches scientifiques en cours, a ainsi pour but :

- 1) de présenter ces changements environnementaux (actuels mais aussi passés),
- 2) de les expliquer,
- 3) de faire apparaître les enjeux auxquels nous sommes confrontés (changement climatique, risques etc.)
- 4) comment les problèmes liés à l'environnement peuvent être gérés. Une attention particulière sera portée aux cours d'eau dont les dynamiques accompagnent depuis longtemps l'histoire des sociétés humaines.

2. GÉOGRAPHIE DE L'AMÉRIQUE DU NORD ANGLOPHONE

Enseignant(s) : GUILLAUME POIRET,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1 h30

Programme :

Comptant environ 20 millions de km², l'Amérique du Nord anglophone est une terre de contrastes tant d'un point de vue physique puisque s'y côtoient l'arctique aux hivers longs et rigoureux et les déserts du Nouveau-Mexique à l'aridité consécutive, de larges plaines au relief quasi absent et de longues cordillères dont les altitudes avoisinent les 5 à 6000 m, que d'un point de vue humain puisqu'elle voit cohabiter vides et pleins, lieux d'extrême richesse et de forte pauvreté, territoires libéraux et conservateurs, zones dynamiques et en déclin, etc.

Composée de la première puissance mondiale, les Etats-Unis, et d'un pays qui passe, à tort, pour une simple copie septentrionale de son puissant voisin, le Canada, l'Amérique du Nord anglophone demeure un espace complexe et profondément divers.

Ce cours se propose dresser un portrait des dynamiques territoriales contemporaines de cet espace pour donner des clés de lecture des mouvements qui le traversent et l'agitent.

BLOC 2 - HISTOIRE

1. LES ROYAUMES BARBARES EN OCCIDENT (IVE-VIIIÈME SIÈCLE)

Enseignant(s) : WARREN PEZÉ,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

La fin du monde antique et le début du Moyen Âge sont traditionnellement décrits sous le titre : « Les invasions barbares ». Les peuples germaniques et turco-mongols auraient violé la frontière de l'empire romain, défait ses armées et pris Rome (410) avant de s'installer sur les dépouilles de l'empire, donnant naissance aux futures nations européennes (les Francs et la France, les Wisigoths et l'Espagne, les Anglo-Saxons et l'Angleterre...). Ces barbares, portant bien leur nom dépréciatif, auraient tué la culture antique et plongé l'Europe dans la nuit du Moyen Âge. Les recherches récentes montrent que les choses sont plus complexes. Les barbares font partie du monde romain dans lequel ils s'installent, souvent invités par les Romains eux-mêmes. Politiquement et culturellement, ils sont les héritiers de Rome et non ses fossoyeurs. Ce cours décrit les transformations du monde romain qui sont à l'origine d'une Europe restée profondément romaine.

Bibliographie

- BÜHRER-THIERRY, Geneviève et MÉRIAUX, Charles, La France avant la France (481-888), Belin, 2014 (collection Histoire de France), 687 p.
- COUMERT, Magali et DUMÉZIL, Bruno, Les royaumes barbares en Occident, Paris, Que Sais-Je ?, 2014, 128 p.
- BROWN, Peter, L'essor du christianisme occidental (200-1000), Paris, Le Seuil, 1997, 448 p.

2. LES POUVOIRS AU MOYEN AGE (VE-XVE SIÈCLE)

Enseignant(s) : NATHALIE GOROCHOV,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Rois, seigneurs, comtes, empereurs, califes, sultans, papes, communes, mais aussi impératrices, reines, abbesses ... ce cours explorera toutes les formes de pouvoirs qui se sont exercés au Moyen Age, en Occident comme en Orient. On s'intéressera à la manière dont on accède au pouvoir au Moyen Age, comme à son exercice quotidien, aux institutions qui l'incarnent, aux grandes figures de souverains médiévaux, à leur cadre de vie quotidien. Le cours suivra naturellement la chronologie, des rois barbares et des premiers empereurs byzantins à la fin du Ve siècle, jusqu'aux Médiévis et à l'émir de Grenade, à la fin du XVe siècle.

Bibliographie

- M. BALARD, J.-P. GENET, M. ROUCHE, Le Moyen Age en Occident, Paris, Hachette, dernière édition 2011.
- A. DUCÉLLIER, M. KAPLAN, B. MARTIN, Le Moyen Age en Orient. Byzance et Islam, Paris, Hachette, dernière édition 2014.
- F. COLLARD, Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale, Paris, Hachette, 1999.

3. HISTOIRE UNIVERSELLE, DES PREMIÈRES PUISSANCES AUX PUISSANCES ACTUELLES

Enseignant(s) : JEROME BAZIN,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours est d'abord une introduction aux quatre époques de l'histoire : antique, médiévale, moderne et contemporaine. De Cyrus à Gengis Khan, de l'Inde des Gupta à la Chine des Qing, du Bagdad médiéval aux mines de Potosí, le but est de donner aux étudiants les principaux repères à l'échelle globale, afin qu'ils s'orientent dans les différentes chronologies.

Mais, en suivant l'histoire des principales puissances, le cours permettra aussi de réfléchir à ce qu'a pu signifier « être une puissance », au niveau militaire, économique ou culturel. L'histoire universelle oblige à prendre du recul par rapport à chaque période et interroge ce qui retient l'attention de l'historien - elle invite par là à réfléchir à la définition des pouvoirs.

- GOMBRICH, Ernst, Brève histoire du monde, Paris, Hazan, 2009.
- MARTINEZ-GROS, Gabriel, Brève histoire des empires, Paris, Seuil, 2016.
- ROBERTS John et WESTAD Odd Arne, Histoire du monde, Paris, Perrin, 2016.

4. 5 IDÉES (REÇUES ?) SUR LA GRÈCE ANTIQUE

Enseignant(s) : VIRGINIE MATHE,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Quand on évoque la Grèce antique, un certain nombre d'idées vient d'emblée à l'esprit de la plupart d'entre nous : les Athéniens ont inventé la démocratie, les Spartiates étaient de redoutables guerriers, la mythologie était la religion des Grecs, ils étaient tous homosexuels, la blancheur du marbre fait toute la beauté de l'art grec, ... Ce cours propose d'examiner ces idées à la lumière des recherches récentes en histoire : que savons-nous vraiment aujourd'hui de ces sujets ? Le cours a donc deux buts principaux : fournir des connaissances sur certaines grandes thématiques de l'histoire antique et s'interroger sur la manière dont ces connaissances se construisent et se diffusent.

- CABANES Pierre, Petit atlas historique de l'Antiquité grecque, Paris, A. Colin, 2007.
- SARTRE Maurice, Histoires grecques, Paris, Seuil, 2006.
- Antiquipop. L'Antiquité dans la culture populaire contemporaine : carnet de recherche en ligne <https://antiquipop.hypotheses.org>

5. LA MÉDITERRANÉE À L'ÉPOQUE MODERNE : ÉCHANGES ET CIRCULATIONS

Enseignant(s) : Sébastien Malaprade,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Depuis l'Antiquité, la Méditerranée connecte trois continents et constitue un carrefour d'échanges en l'Afrique, l'Asie, l'Europe et l'Amérique à partir de la fin du XVe siècle. C'est une mer où les bateaux de commerçants, de soldats, de pirates, de pèlerins, de voyageurs mais aussi de captifs circulent, d'Alger à Alexandrie, de Venise à Marseille. Ces relations intenses ont donné naissance à des formes culturelles originales, à l'exemple de la Lingua Franca, une langue partagée par des marchands arabes, chrétiens ou juifs. À l'époque de la première mondialisation, du XVIe au XVIIIe siècles, la Méditerranée connaît de profondes transformations, alors que de nouvelles routes commerciales permettent de la contourner. Mais loin d'être reléguée, elle demeure un espace convoité où s'affrontent deux puissances impériales : l'empire ottoman et l'Espagne et où s'inventent de nouveaux dispositifs politiques, économiques et culturels.

Bibliographie

- Fernand Braudel, La méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II, tomes 1, 2 et 3, Paris, Armand Colin 2017 [1ère édition 1949].
- Jean Carpentier, François Lebrun (dir.), Histoire de la Méditerranée, Paris, Le Seuil, 2001.
- Jocelyne Dakhlia, Wolfgang Kaiser (dir.), Les musulmans dans l'histoire de l'Europe, vol. 2: Passages et contacts en Méditerranée, Paris, Albin Michel, 2013.

6. LA CIVILISATION DE L'OCCIDENT MÉDIÉVAL À PARTIR DES ŒUVRES D'ART

Enseignant(s) : SARA FOURCADE,**Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire** : 1h30**Programme** :

Une œuvre d'art (enluminure, sculpture, architecture, tapisserie) servira de point de départ à chaque séance de ce cours destiné à présenter quelques-unes des grandes structures de la société médiévale occidentale, du VIII^e au XVe siècle, telles que l'Eglise, la royauté, la noblesse, les campagnes, la ville ou encore la famille. Cette démarche permettra une réflexion sur les sources dont dispose l'historien, en même temps qu'une familiarisation avec les cadres, les hommes et les mentalités d'un long Moyen Âge.

Bibliographie

- Xavier Barral I Altet, Chronologie de l'art du Moyen Âge, Flammarion, 2003, 223 p.
- Georges Duby, Art et société au Moyen Âge, Seuil, 1997, 137 p.
- Jannic Durand, L'art au Moyen Âge, Larousse, 2009, 143 p.

BLOC 2 - LETTRES

1. LES PASSIONS DANS L'ANTIQUITE GRECQUE ET ROMAINE

Enseignant(s) : Pierre BALMOND,**Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire** : 1h30**Programme** :

D'après l'étymologie du mot « passion », le grec (paskhō, pathos) et le latin (patior) semblent a priori caractériser la passion sur un mode négatif : l'homme subirait des passions mauvaises et aveugles qui seraient davantage des épreuves douloureuses que des expériences constructives. Cependant, la colère d'Achille, développée dans l'Iliade, est-elle seulement le signe d'une perversion de l'esprit rationnel ? L'opposition entre raison et passion a-t-elle un sens dans l'Antiquité ? En essayant d'éviter les rétrospectives anachroniques qui pourraient plaquer sur les textes antiques notre regard contemporain, nous tenterons dans ce cours d'explorer l'histoire des passions dans l'Antiquité grecque et romaine en cherchant à rendre compte de leur découverte dans la Grèce archaïque (VIII^e-VI^e s. av. J.-C.), des réflexions et interrogations qui naissent à leur sujet à l'époque classique (Ve s. av. J.-C.), et, enfin, de la façon dont l'homme grec, puis l'homme romain, ont appris à vivre avec les passions et à en faire bon usage jusqu'au développement du christianisme. Après une définition du concept, aussi bien dans son acception contemporaine que dans ses diverses significations grecques et latines, nous nous lancerons dans un panorama de la philosophie et de la littérature antiques afin de saisir les enjeux anthropologiques et culturels d'une notion beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît.

2. LES TEXTES FONDATEURS DES LITTÉRATURES FRANCOPHONES

Enseignant(s) : YOLAINE PARISOT,**Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire** : 1h30**Programme** :

Qu'est-ce qu'une littérature francophone ? Multiples, les réponses possibles renvoient toujours peu ou prou à la question de l'origine, de la fondation, que les littératures africaines, caribéennes, du Maghreb ou de l'océan Indien thématisent de fait dans leur rapport à l'histoire, aux traditions orales, au plurilinguisme, à l'identité. Considérant un empan chronologique large, des lendemains de la Révolution française et de la naissance de la Première République noire (Haïti) aux indépendances des années 1960, le cours se concentrera néanmoins sur quelques écrivains « pionniers » dont les poèmes, romans ou pièces de théâtre expriment une quête esthétique d'authenticité et d'originalité, y compris dans l'intertextualité avec les textes dits fondateurs ou canoniques, et invitent à repenser l'universel et la nation.

Bibliographie

- Un choix de textes (poèmes et extraits de pièces de théâtre - Aimé Césaire, L. S. Senghor, L. G. Damas, Haïti, Madagascar, Maurice, La Réunion) sera distribué lors de la première séance. Les œuvres suivantes seront également étudiées :
- Cheikh Hamidou Kane, *L'Aventure ambiguë*, 10 / 18, 2003 [1961].
 - Kateb Yacine, *Nedjma*, Seuil, coll. Points, 1996 [1956].

3. LA LECTURE DANS LA LITTÉRATURE EUROPÉENNE, XVII^e-XX^e SIÈCLES

(HISTOIRE, REPRÉSENTATION, ENJEUX)

Enseignant(s) : Julitte STIOUI,**Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire** : 1h30**Programme** :

Ce cours s'intéressera à la lecture comme objet de représentation et de réflexion dans certaines œuvres majeures de la littérature européenne moderne (XVI^e-XX^e siècles). À travers une approche à la fois historique, poétique et théorique, nous étudierons l'évolution de la représentation de la lecture dans le temps (ses pratiques, ses enjeux, les débats idéologiques qu'elle a pu soulever) et les diverses manières dont elle participe de la composition des œuvres littéraires de la modernité.

Ce faisant, nous nous demanderons s'il y a une spécificité de la représentation de la lecture et des liens qu'elle noue avec l'écriture dans la littérature moderne, jusqu'à la révolution du numérique et les bouleversements qu'elle implique dans le rapport au texte.

Bibliographie

- Des extraits d'œuvres de Montaigne, Cervantès, Diderot, Rousseau, Wilde, James, Proust, Calvino, etc seront distribués à chaque séance.

BLOC 2 - PHILOSOPHIE

1. CHANTER, UNE PHILOSOPHIE

Enseignant(s) : ROBERTO POMA,**Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire** : 1h30**Programme** :

Dans la vie humaine, la voix chantée constitue une force douée d'un grand dynamisme créateur. Son pouvoir émotionnel est-il à l'origine de sa capacité à produire des mythes ? Explique-t-il ses multiples usages religieux et politiques ? Comment peut-on rendre compte de l'attrait irrésistible de la voix chantée dans la vie quotidienne et dans l'activité musicale ? Peut-on penser le langage sans la voix ni le chant ? Ces questions occupent une place tantôt reconnaissable, tantôt méconnaissable dans l'histoire de la philosophie de sorte que la philosophie de la voix chantée n'est le plus souvent décelable que dans des réflexions sur la parole, la justice, le sacré, le rire, le théâtre et la danse.

Le cours propose d'étudier les conditions et les modalités qui font de la voix chantée un enjeu simultanément musical, politique, psychologique et philosophique.

Bibliographie

- Platon, La République, GF-Flammarion, 2002.
- Aristote, Éthique à Nicomaque, GF-Flammarion, 2004
- R. Descartes (1618), Abrégé de musique, PUF, 2012.
- J.-J. Rousseau, Dictionnaire de Musique, Paris, la veuve Duchesne, 1768.
- A. Schopenhauer, Le monde comme volonté et représentation (1819), PUF, 2006.
- F. Nietzsche, La naissance de la tragédie (1872), GF-Flammarion, 2015.
- H. Bergson, Le rire (1900), GF-Flammarion, 2013.

2. POURQUOI SE CULTIVER ?

Enseignant(s) : JEAN-MARIE CHEVALIER,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

On dit souvent que la culture est ce qui distingue l'homme de l'animal. Nous aurions un devoir de cultiver notre esprit pour échapper à une nature humaine supposée. On se demandera si le désir de culture ne masque pas autre chose qu'un tel processus. Pourquoi au juste va-t-on au musée, au théâtre, pourquoi lire ? Et pourquoi tel genre culturel est-il plus valorisé que tel autre ? On critiquera l'analyse sociologique qui voit dans l'acquisition de capital culturel une force symbolique de distinction et de domination. Faut-il cependant donner un sens à une hiérarchie des pratiques culturelles ?

Bibliographie

Arendt, Hannah, La Crise de la culture, Paris, Gallimard, 1972.

Bourdieu, Pierre, « Les trois états du capital culturel », Actes de la recherche en sciences sociales, vol. 30, novembre 1979, p. 3-6.

Bourdieu, Pierre et Alain Darbel, L'amour de l'art : les musées et leur public, Paris, Éditions de Minuit, 1966.

Kambouchner, Denis, « La culture », Notions de philosophie, Paris, Gallimard, 1995, p. 445-566.

Michaud, Yves (dir.), Qu'est-ce que la culture ?, Université de tous les savoirs vol. 6, Paris, Odile Jacob, 2001.

BLOC 3 - ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

UE04 – ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

ALLEMAND

Descriptif :

L'UE et les ECUE du Bloc 3 sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit. En Allemand correspondent à un total de 9 ECTS en semestre 1 (L1, S1).

ECUE1 - THÈME GRAMMATICAL

Enseignant(s) : D. BOUSCH

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants à la traduction du français vers l'allemand, tout en révisant et approfondissant les règles de la grammaire allemande

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Allemand), ECUE1 Thème grammatical		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

écrit d'1h30

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

ECUE2 - COMPRÉHENSION ÉCRITE ET VERSION

Enseignant(s) : DENIS BOUSCH,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'objectif du cours est, d'une part, d'apprendre à analyser des articles de presse ou des extraits de textes littéraires, afin d'en produire ensuite de brefs résumés structurés ; d'autre part, de traduire des textes de l'allemand vers le français.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Allemand), ECUE2 Compréhension écrite et version		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

écrit d'1h30

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

ECUE3 - ETUDE ET COMMENTAIRE DE DOCUMENTS

Enseignant(s) : enseignant non précisé,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours vise à donner aux étudiants les outils et les connaissances indispensables à la lecture et à la compréhension de documents littéraires ou de civilisation. Une attention particulière sera portée à l'acquisition des compétences linguistiques et des connaissances lexicales propres aux sujets traités. Des indications bibliographiques seront données au début du semestre.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Allemand), ECUE3 Etude et commentaire de documents		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

écrit d'1h30

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

ANGLAIS

Descriptif :

INITIATION A LA METHODOLOGIE DES ETUDES ANGLOPHONES

L'UE et les ECUE du Bloc 3 sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit. En Anglais, ils correspondent à un total de 9 ECTS en semestre 1 (L1, S1).

ECUE1 - GRAMMAIRE / THÈME

Enseignant(s) : GABRIEL FLAMBARD, COLETTE RIEU, VALERIE BOURDIER,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

N.B. L'étudiant ne pourra pas poursuivre en L2 s'il n'a pas validé l'ECUE de Grammaire / Thème. Voir les « Règles de progression des études » en fin de livret.

Ce semestre sera consacré à l'étude des auxiliaires do, be, et have et de toutes leurs utilisations en anglais contemporain ; ainsi, deux problèmes grammaticaux se dégageront :

- le problème de la syntaxe des phrases affirmatives, exclamatives, interrogatives, ainsi que des « tags » et reprises.

- le problème de la différence entre formes verbales simples et aspectuelles et le choix de leur utilisation en contexte (par exemple, forme simple vs. forme en ING, prétérit vs. HAVE-EN).

Cette étude sera menée au travers de la traduction du français vers l'anglais.

Bibliographie

- P. Larreya et C. Rivière : Grammaire Explicative de L'anglais, Longman, 1999.

- C. Rivière : Simple English, Grammaire, Ophrys.

- C. Rivière : Exercices commentés de grammaire anglaise, T1 et T2, Ophrys, 2000.

- L. Hoarau, C. Mazodier, C. Rivière, Thèmes commentés de grammaire anglaise, 2000.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Anglais), ECUE1 Grammaire / thème		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

Régime général : contrôle des connaissances en TD

- contrôles au cours du semestre : 50%

- contrôle final (1h30 semaine 13) : 50%

Régime dérogatoire : un contrôle écrit d'1h30

NB : Pour les étudiants ayant choisi le Contrôle Continu, la présence aux cours est obligatoire.

ECUE2 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : KARINE CHAMBEFORT, YANNICK DESCHAMPS, SABINE REUNGOAT,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Civilisation britannique : « Landmarks in British History : from the Reformation to the Great Exhibition »

Ce cours permettra aux étudiants de L1 de découvrir, ou de mieux connaître, l'histoire et la civilisation des îles Britanniques depuis la Réforme protestante du 16ème siècle jusqu'à la Grande Exposition de 1851, symbole de l'Angleterre victorienne à son apogée. Outre ces deux événements, nous évoquerons, entre autres, la Guerre Civile, la Glorieuse Révolution et la Révolution Industrielle, qui fait de la Grande-Bretagne la première puissance économique mondiale. L'histoire britannique sera donc abordée sous plusieurs angles : politique, économique, social, culturel et religieux. Nous nous appuierons, pour mieux la comprendre, sur de nombreux documents d'époque, avec lesquels les étudiants auront ainsi l'occasion de se familiariser.

Une brochure de textes à étudier sera disponible dès la rentrée sur la plateforme Eprel.

Bibliographie

- Kenneth O. Morgan (ed.), The Oxford History of Britain, Oxford University Press, revised edition 2001 (ou édition plus récente).

- Eric Evans, The Birth of Modern Britain, 1780-1914 (Longman).

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Anglais), ECUE2 Civilisation anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : note de TD 100 %

- travaux faits au cours du semestre 50 %

- dernier DST (1h30 en semaine 13) 50%

Régime dérogatoire : un écrit de 1h30

Session 2 : un écrit de 2h

Lors de la 2ème session, les étudiants devant repasser la civilisation britannique et la civilisation américaine en S1 et S2 ne passeront qu'un seul écrit de 2 heures (sujet de civilisation britannique OU de civilisation américaine imposé arbitrairement).

ECUE3 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : CLAIRE FABRE CLARK, LEA SAWYERS, TATIANA WEETS,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Compréhension, lecture attentive et étude globale des œuvres, notions littéraires essentielles et outils critiques.

Programme :

- Choix de nouvelles (brochure fournie en début de semestre)

- Henry James, *The Turn of The Screw* (1898), Penguin Editions, introduction de David Bromwich
Pour des raisons pédagogiques, il est **IMPÉRATIF** de se procurer l'édition indiquée.

Les oeuvres seront étudiées dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Il est absolument nécessaire d'avoir lu les ouvrages au programme AVANT le premier cours.

Un contrôle interviendra lors de l'une des premières séances pour vérifier que ce travail préalable a été effectué.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Anglais), ECUE3 Littérature anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : dernier DST de janvier 40 %

Régime dérogatoire : un écrit de 2h

Session 2 : un écrit de 2h

Lors de la 2ème session, les étudiants devant repasser les ECUE de Littérature en S1 et S2 ne passeront qu'un seul écrit de 2 heures.

ESPAGNOL

Descriptif :

INITIATION A LA METHODOLOGIE DES ETUDES HISPANIQUES

L'UE et les ECUE du Bloc 3 sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit.
En Espagnol, ils correspondent à un total de 9 ECTS en semestre 1 (L1, S1).

ECUE1 - LITTÉRATURE ESPAGNOLE CONTEMPORAINE

Enseignant(s) : enseignant non précisé,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Les romancières espagnoles contemporaines de 1945 à 2001.

Bibliographie

Lecture obligatoire : *Nada de Carmen Laforet* ou *Entre visillios de Carmen Martín Gaité*

Une anthologie de textes sera fournie à la rentrée pour le CM ainsi qu'une bibliographie critique.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Espagnol), ECUE1 Littérature espagnole contemporaine		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 50% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : Contrôle continu: 1 oral et/ou un écrit (50% de la note finale).

Dernier devoir (50% de la note finale) : 1 écrit

Régime dérogatoire : 1 écrit . Convocation par le service de la scolarité.

100 % de la note finale

ECUE2 - PRATIQUE DE L'ÉCRIT

Enseignant(s) : enseignant non précisé,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Espagnol), ECUE2 Pratique de l'écrit		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 50% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : Contrôle continu: 2 ou 3 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h30.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h30. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité.

100 % de la note finale

2ème session : Une seule épreuve de version écrite pour les ECUE 2 des UE1 et UE 4.

Durée de l'examen : 2h00

ECUE3 - SYNTAXE

Enseignant(s) : enseignant non précisé,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ouvrages de référence : J.M. Bedel, *Grammaire de l'espagnol moderne*, PUF, Paris, première édition 1997, plusieurs rééditions. Pierre Gerboin et Christine Leroy, *Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain*, Hachette.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Espagnol), ECUE3 Syntaxe		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 50% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : Contrôle continu: 2 ou 3 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h30.

Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h30. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité.

100 % de la note finale

2ème session : Une épreuve écrite (durée de l'examen : 1 h30).

GÉOGRAPHIE

Descriptif :

INITIATION A LA METHODOLOGIE DES ETUDES GEOGRAPHIQUES

L'UE et les ECUE du Bloc 3 sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit. En Géographie, correspondent à un total de 9 ECTS en semestre 1 (L1, S1).

ECUE1 - INITIATION À LA GÉOGRAPHIE

Enseignant(s) : JEAN ESTEBANEZ, Yohan CHABOT, Marlène LAGARDE,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours présente les fondements de la géographie telle qu'elle se pratique aujourd'hui. Il s'agira aussi d'avoir un panorama des approches et des thématiques qui seront développées durant les trois années du cycle de licence. Ce cours organisera une discussion autour de textes de géographes mais aussi de différents types de documents (cartes, images, documents audiovisuels, sites internet...).

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Géographie), ECUE1 Initiation à la géographie		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

ECUE2 - LA GÉOGRAPHIE PAR LE TERRAIN

Enseignant(s) : Natacha GOURLAND,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 3h

Programme :

L'objectif de cet enseignement est d'initier les étudiants à l'importance du terrain en géographie, et d'aborder les méthodes du travail de terrain. Il combinera l'étude de sources documentaires et cartographiques déjà existantes (cartes topographiques, photographies aériennes, images satellites, recensements de la population, textes administratifs, journaux...) et une initiation à des techniques d'enquête de terrain (observations, mesures, photographies, entretiens, questionnaires...). À travers l'alternance entre des séances en salle et des sorties sur des terrains proches, il montrera comment les géographes peuvent collecter et analyser des données sur des thématiques variées, et débouchera sur la réalisation de documents inédits, produits individuellement ou dans le cadre de petits groupes de travail.

Bibliographie

- X. Browaey et P. Chatelain, Etudier une commune : Paysages, territoires, populations, sociétés, Paris, Armand Colin, coll. U. 2005.

- S. Beaud et F. Weber, Guide de l'enquête de terrain, Paris, La Découverte, 2003.


- J. Tiffou, Commenter la carte topographique. Paris, Armand Colin, 2003.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Géographie), ECUE2 La géographie par le terrain		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

Régime dérogatoire : Un écrit en 13e semaine (100%)

HISTOIRE

Descriptif :

Le pictogramme suivant  indique les cours recommandés pour les étudiants qui voudraient s'orienter vers les métiers de l'art ou du patrimoine, nécessitant une bonne formation en histoire culturelle.

L'UE et les ECUE du Bloc 3 sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit. En Histoire, ils correspondent à un total de 9 ECTS en semestre 1 (L1, S1).

ECUE1 - FONDAMENTAUX

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Ces cours proposent un apprentissage de la méthode historique à travers des travaux dirigés centrés sur des thèmes variés. Cinq groupes de travail sont proposés.

Bibliographie commune :

Thomas Snégaroff, Réussir le Deug et la licence d'histoire, Nantes, Éditions du temps, 2002.
Vincent Milliot, Olivier Wieviorka, Méthode pour le commentaire et la dissertation historiques, Paris, Nathan, 2001.

Pierre Saly, Jean-Paul Scot, La dissertation en histoire, Paris, Armand Colin, 3e éd., 2008.

Groupe 1

Les Carolingiens (751 - 987)

Enseignants : M. Redon et Mme Péneau

Le but de ce cours est de proposer une première approche de l'Occident chrétien sous les rois de la dynastie carolingienne, de l'arrivée au pouvoir de Pépin le Bref, préparée par la longue ascension des Pippinides, jusqu'à la mort de Louis V et l'élection du roi Hugues Capet. Il s'agira d'étudier les aspects politiques (la mise en place de l'Empire, sa décomposition, l'essor des principautés), ainsi que les aspects sociaux et culturels à travers des documents variés, qui serviront de support à une approche méthodologique de la discipline historique.

Bibliographie

Geneviève Bühner-Thierry, L'Europe carolingienne, Sedes, Paris, 1999 (nombreuses rééditions).
Régine Le Jan, Histoire de la France : origines et premier essor (480-1180), Hachette - Carré histoire, Paris, 2007.

Groupe 2**L'Occident au haut Moyen Âge (Ve-Xe siècle)**

enseignant : Mme Fourcade

De la chute de l'Empire romain à la dislocation de l'Empire franc se mettent en place les structures fondamentales de la société médiévale occidentale : l'Église, la royauté et l'Empire, l'exploitation de la terre, l'aristocratie guerrière ou encore la vassalité. Ce cours propose une première familiarisation avec ces notions complexes mais essentielles pour approcher le Moyen Âge, tout en donnant les éléments de chronologie indispensables propres à la période.

Bibliographie

Lebecq Stéphane, Les origines franques Ve-IXe siècle, Paris, Seuil, 1990, Nouvelle histoire de la France médiévale 1.

Le Jan Régine, Histoire de la France : origines et premier essor (480-1180), Paris, Hachette Supérieur, 2007, Carré Histoire.

Theis Laurent, L'héritage des Charles. De la mort de Charlemagne aux environs de l'an mil, Paris, Seuil, 1990, Nouvelle histoire de la France médiévale 2.

Groupe 3**Le monde communiste (1917-1991).**

Enseignant : M. Bazin

Le cours présentera l'évolution du communisme à l'échelle mondiale, principalement en URSS et en Chine, mais aussi dans les démocraties populaires d'Europe de l'Est, d'Asie du Sud-Est et d'Afrique. Il s'attachera à expliquer les concepts clefs (dictature du prolétariat, collectivisation, économie planifiée, etc.), à montrer les circulations d'un espace à un autre et à rendre compte de la complexité de l'expérience communiste : la diversité des engagements, des rejets, des expérimentations sociales et des formes de violence qui traversent le monde communiste.

Bibliographie

DUCOULOMBIER, Romain, Histoire du communisme, Paris, Que sais je, 2014.

VIDAL, Georges, Histoire des communismes au XXe siècle, Paris, Ellipses, 2013.

Groupe 4**Introduction au XIXe siècle**

Enseignant : M. Emmanuel Fureix

Lire le XIXe siècle avec les questions de notre temps, telle est l'ambition de ce cours, varié dans ses thématiques. A mesure que la croyance au progrès s'est affaïssée et que nos curiosités ont évolué, nous ne voyons plus de la même manière le fameux « siècle du progrès », « siècle des révolutions » ou encore « stupide XIXe siècle ». Ce cours propose une introduction aux multiples visages de ce XIXe siècle français :

- Révolutions et démocratie au XIXe siècle (1830-1848-1871)
- Femmes et hommes dans la société du XIXe siècle
- La question ouvrière et la question sociale
- L'avènement d'une culture de masse
- La « fabrique » de la nation et les migrations
- Le nationalisme, le « racialisme » et l'antisémitisme
- L'invention de la laïcité
- La colonisation et la culture « impériale »
- La deuxième abolition de l'esclavage et l'engagisme

Bibliographie

FREDJ Claire, La France au XIXe siècle, Paris, PUF, 2014.

FUREIX Emmanuel, Le siècle des possibles, 1814-1914, Paris PUF, 2014.

Groupe 5**Introduction à l'histoire de l'Antiquité grecque**

Enseignant : Mme Mathé

Cet enseignement propose un panorama du monde grec antique, du VIIIe s. av. J.-C., quand les cités commencent à se former, jusqu'au Ier s. av. J.-C., quand la Grèce est intégrée dans l'Empire romain. Ce cours d'introduction a pour buts de donner des repères chronologiques et géographiques, de présenter les grands événements et d'expliquer les notions fondamentales de l'histoire grecque dans les domaines politiques, sociaux et culturels. Il se fondera sur des documents de nature variée (textes littéraires, inscriptions, traces matérielles) pour montrer comment les historiens travaillent à partir de sources multiples. Il vise aussi à former les étudiants aux exercices universitaires.

Bibliographie

LEFÈVRE François, Histoire du monde grec antique, Paris, LGF, Le Livre de Poche, 2007.

On utilisera aussi un manuel d'histoire grecque, par exemple :

AMOURETTI Marie-Claire, RUZÉ François, Le monde grec antique, Vanves, Hachette Supérieur, 2017 (1ère éd. : 1978)

ORRIEUX Claude, SCHMITT-PANTEL Pauline, Histoire grecque, Paris, PUF, 2016 (1ère éd. : 1996)

Groupe 6**Structures de la vie quotidienne en France à l'époque moderne**

Enseignant : Sébastien Malaprade

Comment vivaient les sujets du roi de France à l'époque moderne ? À quoi ressemblait leur existence quotidienne ? Dans les sociétés de l'Ancien Régime, les positions et les choix des individus dépendaient de structures sociales, politiques et religieuses dont il était difficile de s'affranchir. La famille, la paroisse, la communauté villageoise, la corporation constituaient des cadres d'appartenance contraignants en même temps qu'ils garantissaient des droits et permettaient de faire face aux dangers démographiques et économiques. Si les historiens ont longtemps considéré que des comportements routiniers organisaient la manière de se déplacer, de produire, de se nourrir ou de se vêtir, cet enseignement démontrera qu'entre les XVIe et XVIIIe siècles les Français furent capables d'innovations et qu'ils assimilèrent des idées, des techniques ou des objets nouveaux, venus des quatre parties du monde.

Bibliographie

Benoît Garnot, Société, cultures et genres de vie dans la France moderne, XVIe-XVIIIe siècle, Paris, Hachette Supérieur, 1991.

Steven Kaplan, La fin des corporations, Paris, Fayard, 2001.

Stéphanie Lachaud, Didier Terrier, Économie et société en France de 1600 à 1715, Paris, Atlande, 2018.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Histoire), ECUE1 Fondamentaux		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 3 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

Régime général : 100 % contrôle continu :

- 50 % moyenne des notes des exercices donnés au cours du semestre (2 au minimum)
- 50 % devoir sur table en 3 h.

Régime dérogatoire : 100 % Examen terminal :

- 50 % devoir sur table en 3 h.
- 50 % oral

ECUE2 - PRATIQUES DE L'HISTOIRE

Enseignant(s) : enseignant non précisé,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1 h30

Programme :

Cet enseignement offre une approche de divers types de documents historiques et montre quels usages peuvent en faire les historiens, en dialogue avec d'autres disciplines. Chaque groupe de travaux dirigés est centré sur un thème.



Groupe 1

Archéologie et Histoire : la religion dans la Grèce antique

Enseignant : M. Trehuedic

Les temples, les statues et figurines des dieux grecs, ou leurs représentations par les peintres et les graveurs, constituent des témoignages matériels des croyances et des pratiques religieuses des anciens Grecs. Comment l'historien utilise-t-il ces documents en contrepoint des textes ? Des fouilles des sanctuaires à l'étude des objets du culte, on présentera les apports de l'archéologie à la connaissance de la religion grecque antique.

Bibliographie :

Etienne, Roland – Müller, Christelle – Prost, Francis, Archéologie Historique de la Grèce Antique, Paris, 2014

Jockey, Philippe, L'archéologie, Paris, 2013 (1999)

Groupe 2

Voir à la rentrée

Groupe 3

Voir à la rentrée

Groupe 4

Littérature et histoire

Enseignante : Mme Gorochov

Cet enseignement a pour objectif de montrer comment les sources littéraires (poésies, romans, autobiographies, chroniques) peuvent être utilisées par l'historien, quels types d'informations l'historien peut recueillir dans les textes littéraires. On étudiera le rapport de l'historien aux sources littéraires quelle que soit sa spécialité (histoire de l'Antiquité, histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine), mais on insistera davantage sur l'usage que l'historien médiéviste fait de la littérature produite au Moyen Age.

Bibliographie

-J. LE GOFF, Pour un autre Moyen Age. Temps, travail et culture au Moyen Age, Paris, 1981.

-M. GALLY, C. MARCELLO-NIZIA, Littératures de l'Europe médiévale, Paris, 1985.

-J. PAUL, Histoire intellectuelle de l'Occident médiéval, Paris, 1998.

-M. SOT, J.-P. BOUDET, A. GUERREAU-JALABERT, Histoire culturelle de la France. Le Moyen Age, Paris, 1997.

Groupe 5

Histoire et cosmologie

Enseignant : Mme Lacroix

Regarder le ciel, comprendre l'univers : le cours étudie les mutations dans la compréhension et l'observation de l'univers en Europe occidentale, du XVe au XVIIIe siècles, de la révolution copernicienne à la solution newtonienne.

Bibliographie

KOESTLER, Arthur, les somnambules, Paris, les belles lettres, éd. 2010, réed. 1960.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Histoire), ECUE2 Pratiques de l'histoire		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 3 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

Régime général : 100 % contrôle continu :

- 50 % moyenne des notes des exercices donnés au cours du semestre (2 au minimum)

- 50 % devoir sur table en 1 h. 30

Régime dérogatoire : 100 % Examen terminal :

- 50 % devoir sur table en 1 h. 30

- 50 % oral

PHILOSOPHIE

Descriptif :

INITIATION A LA METHODOLOGIE DES ETUDES PHILOSOPHIQUES

L'UE et les ECUE du Bloc 3 sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit. En Philosophie, ils correspondent à un total de 9 ECTS en semestre 1 (L1, S1).

ECUE1 - LES GRANDES QUESTIONS DE LA PHILOSOPHIE

Enseignant(s) : JEAN-MARIE CHEVALIER,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1 h30

Programme :

LA CONTROVERSE PHILOSOPHIQUE

On réfléchira à l'importance de la controverse dans l'élaboration des problèmes philosophiques et de l'argumentation en philosophie. Une controverse oblige parfois à rendre explicite ce qui était impensé, à clarifier, à pousser une position à l'extrême, et surtout à argumenter. La notion de controverse sera définie progressivement et distinguée de celles de débat, polémique ou dispute, grâce à l'examen de certaines controverses célèbres de l'histoire de la philosophie (Leibniz-Clarke, la conférence de Davos, Searle-Derrida, etc.).

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Philosophie), ECUE1 Les grandes questions de la philosophie		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 3 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : 75% : au moins deux exercices écrits (25% + 50%) dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 25% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20mns ; temps de passage: 20mns)

Régime dérogatoire : 50% : un écrit (semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : un oral (temps de préparation : 30mns ; temps de passage: 30mns) . Convocation par le service de la scolarité.

2ème session : Écrit (100%). Durée de l'examen = 1h30.

ECUE2 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

Enseignant(s) : Elise HUCHET,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

On parle souvent dans le langage ordinaire de « la philosophie » en général, ce qui semble impliquer que cette discipline ou ce mode de pensée que l'on appelle philosophie n'évolue pas, que les grandes questions philosophiques traversent l'histoire et que la méthode de la réflexion philosophique également. Or il suffit d'ouvrir les ouvrages des grands philosophes de différentes époques pour se convaincre du contraire : l'apparente anhistoricité de la philosophie est contestable.

La question qui se pose alors - et que ce cours cherchera à éclairer - est celle de savoir comment comprendre l'histoire de la philosophie. Dans quelle mesure la philosophie comprise comme discipline évolue-t-elle ? Cette évolution est-elle corrélée aux transformations sociales et politiques plus générales des sociétés, et si oui en quel sens ? Doit-elle être comprise en termes de progrès ? A quoi bon lire encore aujourd'hui les philosophes du passé ? Comment définir la philosophie dite « contemporaine » ?

Bibliographie

- Aristote, Métaphysique A, traduction A. Jaulin, Paris, GF, 2008

- Descartes, Discours de la méthode, Paris, GF, 2016.

Hegel, Introduction à la Philosophie de l'Histoire. Trad., avec présentation, notes et dossier par - Myriam Bienenstock et Norbert Waszek. Paris, Le Livre de poche, Les classiques de la philosophie, 2001

- Kant, Qu'est-ce que les Lumières ?, trad. F. Proust, Paris, GF, 2006

- Foucault, Les Mots et les Choses, Paris, Gallimard, 1990.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Philosophie), ECUE2 Histoire de la philosophie		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 3 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : 75% : au moins deux exercices écrits (25% + 50%) dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 25% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20mns ; temps de passage: 20mns)

Régime dérogatoire : 50% : un écrit (semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : un oral (temps de préparation : 30mns ; temps de passage: 30mns) . Convocation par le service de la scolarité.

2ème session : Écrit (100%). Durée de l'examen = 1h30.

ECUE3 - LIRE LA PHILOSOPHIE

Enseignant(s) : Kévin CIRILLE,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

QUEL KANT PARLEZ-VOUS ? / LECTURE DE KANT

Souvent l'on pense cet auteur comme difficile et peu sexy à lire, mais Kant, en plus d'apporter une des premières et essentielles pierres à l'édifice de la pensée moderne, est aussi un auteur qui ouvre l'horizon de notre champ de pensée. Il a une influence déterminante pour la pensée morale, politique, métaphysique, esthétique qui se développera ensuite jusqu'à aujourd'hui. Nous explorerons Kant à travers quelques-uns de ces concepts incontournables comme l'esthétique transcendantale, l'a-priori, la distinction entre les phénomènes et les choses en soi, l'impératif catégorique, l'insociable sociabilité. L'édifice kantien est imposant, mais il est synonyme de liberté.

Bibliographie

Emmanuel KANT,

- Préface à la 2nde édition de la Critique de la raison pure, Nathan « les Intégrales de Philo », 2009

- Critique de la Raison Pure, GF Flammarion, 2006

- Critique de la faculté de juger, GF Flammarion, 2003

- Fondements de la métaphysique des mœurs, Le livre de Poche, 1993

- Idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolitique.

Georg Simmel, Kant et Goethe, Gallimard « Le Promeneur », 2005

Joël Wilfert, Kant, Ellipses « Philo-philosophes », 1999.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires (Philosophie), ECUE3 Lire la philosophie		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 75% écrit et 25% oral. 3 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : 75% : au moins deux exercices écrits (25% + 50%) dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 25% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20mns ; temps de passage: 20mns)

Régime dérogatoire : 50% : un écrit (semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : un oral (temps de préparation : 30mns ; temps de passage: 30mns) . Convocation par le service de la scolarité.

2ème session : Écrit (100%). Durée de l'examen = 1h30.

INITIATION À LA MÉTHODOLOGIE DES EXERCICES LITTÉRAIRES (LETTRES)

Descriptif :

L'UE et les ECU du Bloc 3 sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit. En Lettres, ils correspondent à un total de 9 ECTS en semestre 1 (L1, S1).

ECUE1 - ETUDE DES GENRES LITTÉRAIRES

Enseignant(s) : ROSSANA DE ANGELIS,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1 h30

Programme :

Ce cours, corrélatif à l'ECUE 2 « Pratique des exercices littéraires », se donne pour but d'aborder les notions théoriques essentielles (versification, dramaturgie, narratologie...) pour étudier les principaux genres littéraires (poésie, théâtre, roman). Il prendra appui sur différents textes qui seront indiqués ou distribués aux étudiants au cours du semestre ainsi que sur trois œuvres complètes :

- Balzac, La Duchesse de Langeais, Livre de poche classique n° 9629.
- Baudelaire, Les Fleurs du Mal (édition de 1868), Livre de poche classique n°677 (lire attentivement la section 'Tableaux parisiens').
- Giraudoux, La guerre de Troie n'aura pas lieu, présentation par Yves Landerouin, GF Flammarion, 2015 (dossier à lire intégralement).

Les étudiants devront avoir lu avec attention ces trois œuvres avant la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires : Initiation à la méthodologie des exercices littéraires (Lettres), ECUE1 Etude des genres littéraires		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : 2 contrôles écrits (1 au milieu du semestre, 50%, l'autre en semaine 13 : 50%)

Régime dérogatoire : 1 contrôle écrit en semaine 13

ECUE2 - PRATIQUE DES EXERCICES LITTÉRAIRES

Enseignant(s) : NICOLAS LE CADET, BERNARD GENDREL,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1 h30

Programme :

Ce cours, corrélatif à l'ECUE 1 « Étude des genres littéraires », vise à former les étudiants aux exercices d'analyse et de composition littéraires : explication de texte et dissertation. Il prendra appui sur différents exercices qui seront indiqués ou distribués aux étudiants au cours du semestre ainsi que sur trois œuvres complètes :

- Balzac, La Duchesse de Langeais, Livre de poche classique n° 9629.
- Baudelaire, Les Fleurs du Mal (édition de 1868), Livre de poche classique n°677 (lire attentivement la section 'Tableaux parisiens').
- Giraudoux, La guerre de Troie n'aura pas lieu, présentation par Yves Landerouin, GF Flammarion, 2015 (dossier à lire intégralement).

Les étudiants devront avoir lu avec attention ces trois œuvres avant la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires : Initiation à la méthodologie des exercices littéraires (Lettres), ECUE2 Pratique des exercices littéraires		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : 1 travail écrit au milieu du semestre (50%) et un D.S. final de 4 h (50%).

Régime dérogatoire : 1 D.S. de 4 h.

2ème session : 1 D.S. de 4 h.

ECUE3 - ATELIER DE LECTURES PERSONNELLES APPROFONDIES

Enseignant(s) : ERIC PELLET,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1 h30

Programme :

Cet enseignement vise à faire des étudiants en Lettres de bons lecteurs à partir de leurs habitudes ou de leurs propres expériences de lecture. Le travail se fera pour moitié à partir de titres proposés par les étudiants en accord avec le professeur, et pour une autre moitié à partir d'un programme de lecture défini par les enseignants. L'approfondissement consistera d'abord à construire des passerelles entre des ouvrages choisis sans contrainte littéraire, présentés et analysés par les étudiants, et les œuvres littéraires qui pourraient entrer en résonance avec ces ouvrages. Différentes approches seront proposées : lecture oralisée, lecture cursive, lecture analytique, réécriture ou pratique justifiée du pastiche. Les étudiants avec l'appui des enseignants passeront de manière active du « personnel » à « l'approfondi. » dans un même élan fondé sur le plaisir de la lecture.

Programme de lecture :

- Ray Bradbury, Chroniques martiennes (Folio SF).
- Italo Calvino, Le chevalier inexistant (Points Seuil).
- Jean Echenoz, 14 (éditions de Minuit).
- Guy de Maupassant, Le Horla et autres nouvelles (Livre de poche).
- Antoine Volodine, Des Anges mineurs (Point seuil).
- Ievgueni Zamiatine, Nous autres (Gallimard).
- Eric Maravélias, La Faux soyeuse (Gallimard - Série noire).
- Kurt Vonnegut, Abattoir 5 (Seuil).

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Enseignements disciplinaires : Initiation à la méthodologie des exercices littéraires (Lettres), ECUE3 Atelier de lectures personnelles approfondies		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 70% écrit et 30% oral. 3 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 75% et épreuve orale : 25 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

Régime général : 3 notes : 1 oral en cours (1/3), 1 travail d'écriture parallèle à la lecture (1/3), 1 DST (questions sur des textes du programme de lecture : 1/3).

SEMESTRE 2

BLOC 1 - LANGUES ET MÉTHODOLOGIE

UE05 – LANGUES

Descriptif :
LANGUES POUR SPECIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES (LANSAD)

Mon niveau de langue vivante, mon inscription, mes cours

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Les langues proposées sont : Allemand, Anglais, Arabe, Espagnol, Italien, Russe (réservé aux L2, L3, master LEA), Latin et Grec.

Bon à savoir

- > Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.
- > Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).
- > Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé.

ECUE1 - LANGUE VIVANTE 1

Enseignant(s) : enseignant non précisé,
Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30
Programme :

Tous les étudiants inscrits à la Faculté suivent une LV1.
Les étudiants inscrits en licence d'allemand, espagnol et anglais s'inscrivent dans des cours spécifiques qui leur sont réservés ; les renseignements seront donnés lors des réunions de début d'année et affichés au secrétariat de licence 1.

Modalités de contrôle des connaissances UE05 Langues, ECUE1 Langue vivante 1		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : 100% contrôle continu (écrit 70% et oral 30% OU écrit 50% et oral 50%, selon que le cours s'adresse aux spécialistes ou non spécialistes)

Régime dérogatoire : 100% écrit

2ème session : 100% oral (un écrit en anglais pour spécialistes)

ECUE2A - LANGUE VIVANTE 2

Enseignant(s) : enseignant non précisé,
Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30
Programme :

Chaque étudiant doit étudier en L1 DEUX langues étrangères, dont l'une peut être une langue ancienne (grec ancien ou latin). La langue vivante choisie (ou, le cas échéant, l'une des deux langues vivantes choisies) doit être poursuivie pendant toute la licence.

Les étudiants inscrits dans une mention LLCE (spécialités allemand, anglais, espagnol) prendront obligatoirement leur langue de spécialité comme langue vivante. Il leur est fortement conseillé d'envisager l'étude d'une deuxième langue vivante pendant toute la durée de la licence.

Pour un descriptif détaillé de l'enseignement des langues et des modalités de contrôle des connaissances, voir le Livret LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines), disponible sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et sciences humaines > www.lettres-sh.u-pec.fr > Scolarité > Espace Lansad

Modalités de contrôle des connaissances UE05 Langues, ECUE2A Langue vivante 2		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

2ème session : 100% oral

ECUE2B - LANGUE ANCIENNE

Enseignant(s) : BAPTISTE LAID,
Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30
Programme :
LATIN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le niveau L1S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du latin et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

-Dans la continuité du premier semestre, poursuite de l'apprentissage de la langue latine (déclinaison, conjugaison, vocabulaire, syntaxe) ; exercices de thème et de version sur de courtes phrases.

-Approche, par le biais de la langue, de quelques aspects fondamentaux de la culture romaine (religion, vie politique, littérature...)

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

INITIATION AU GREC ANCIEN

Ce cours, ouvert à tous les étudiants débutants ayant suivi le niveau L1S1, peut aussi accueillir des étudiants ayant déjà fait du grec et souhaitant reprendre les bases.

Contenu :

A préciser à la rentrée. Dans la continuité du premier semestre.

Bibliographie

Les étudiants devront conserver le livre du cours du premier semestre.

Modalités de contrôle des connaissances UE05 Langues, ECUE2B Langue ancienne		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

2ème session : 100% écrit en langues anciennes

UE06 – MÉTHODOLOGIE**ECUE1 - PROJET PROFESSIONNEL PERSONNEL**

Enseignant(s) : STÉPHANE CORDIER,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 7x2h

Programme :

Volume horaire semestriel : 14h comprenant 1 séance inaugurale et 6 TD de 2h

CM inaugural en amphitheâtre - **présence obligatoire** - Présentation et inscription dans un groupe de TD

5 séances de TD

TD n°6 : Soutenance orale devant le groupe

Les séances seront réparties sur tout le 2e semestre. Un calendrier sera fourni lors des inscriptions pédagogiques.

Descriptif du cours :

Le **Projet professionnel personnel** repose sur un travail en **groupe** - 25-30 étudiants - **encadré par 2 enseignants**.

Dans chaque groupe, les étudiants, répartis en équipe de 4 ayant choisi le même métier, devront progressivement :

- construire et formaliser leur projet professionnel,
- présenter régulièrement à l'oral l'état d'avancement de leurs recherches,
- rencontrer des professionnels,
- réaliser un **dossier personnel** portant sur le métier étudié et faire un exposé par équipe en fin de semestre.

Objectifs de l'enseignement :

Permettre aux étudiants de découvrir un métier ou un secteur professionnel dans ses aspects concrets (missions, réalité du travail au quotidien, formation requise, recrutement, conditions de travail, possibilité d'évolution de carrière...).

Elaborer un projet en termes d'activité professionnelle (Curriculum vitae, lettre de motivation)

Confronter ce projet aux réalités du monde du travail lors d'entretien avec des professionnels

Adopter une démarche active face à leur parcours d'études Mettre en oeuvre les compétences acquises en semestre 1 :

Méthodologie : travail en équipe, gestion du temps, recherche et traitement de l'information,
- Expression française écrite et orale

Compétences en informatique : réalisation d'un dossier

Présenter à l'oral par équipe le bilan de leur recherche en s'appuyant sur un support (Powerpoint)

Modalités de contrôle des connaissances UE06 Méthodologie, ECUE1 Projet professionnel personnel		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général :

Contrôle continu en TD 100%,
Réalisation d'un dossier individuel : 50%
Soutenance orale par équipe devant le groupe : 50%

Régime dérogatoire :

Réalisation d'un dossier individuel : 50%
Soutenance orale individuelle devant le groupe : 50%

2ème session :

Un écrit de 1h30 portant sur le dossier individuel réalisé et les recherches effectuées

ECUE2 - EXPRESSION FRANÇAISE

Enseignant(s) : ERIC PELLET,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Enseignants : se reporter aux indications données dans les différents départements de rattachement des étudiants.

Cours de remise à niveau et approfondissement en grammaire et expression françaises.
Ces cours suivent un programme élaboré par les enseignants d'expression française pour toutes les disciplines.

Modalités de contrôle des connaissances UE06 Méthodologie, ECUE2 Expression française		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

BLOC 2 - INITIATION AUX ÉTUDES EN LLSH**UE07 – INITIATION AUX ÉTUDES EN LLSH**

Les cours du Bloc 2 permettent aux étudiants de s'initier à deux disciplines différentes des études en lettres, langues et sciences humaines. L'étudiant choisit deux cours, chacun correspondant à une ECUE. Un de ces cours est pris obligatoirement dans la discipline de spécialité où l'étudiant s'est inscrit (LLCER allemand ; LLCER anglais ; LLCER espagnol ; géographie ; histoire ; lettres ; philosophie). Il choisira donc un cours et un seul dans sa discipline d'inscription et un autre dans une autre discipline. Ainsi un étudiant ne pourra pas choisir parmi les cours de blocs 2 deux cours en histoire, ou deux cours en géographie, deux cours en lettres mais devra nécessairement être inscrit dans deux cours de blocs 2 de deux disciplines différentes. Les étudiants inscrits en double licence à base d'histoire doivent **obligatoirement** prendre un cours en langue anglaise l'un des deux semestres.

ALLEMAND p.52

1. Etat, religions et laïcité en France et en Allemagne du XIXe siècle à nos jours

ANGLAIS p.52

1. L'esprit des lumières
2. Mieux comprendre le fonctionnement des langues
3. New perspectives on british contemporary theatre

ESPAGNOL p.54

1. Al andalus
2. Violences politiques et politiques de la mémoire en Amérique latine, xxème et xxième siècles

GÉOGRAPHIE p.54

1. La mondialisation économique et financière
2. Les pays émergents

HISTOIRE p.55

1. L'égypte grecque
2. Histoire des plantes et des jardins
3. L'orient médiéval
4. Propagande, manipulation et communication politique aux XIXe et XXe siècles

LETTRES p.56

1. Imaginaire de l'écrivain (XXe-XXIe siècles)
2. De l'esprit au langage humain : origine, évolution, relation

PHILOSOPHIE p.57

1. Qu'avons-nous dans la tête ? Introduction à la philosophie de l'esprit
- 2.

COMMUNICATION p.58

1. Décoder les discours politiques : pourquoi ? comment ?

Modalités de contrôle des connaissances / UE03 Initiation aux études en LLSH		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

BLOC 2 - ALLEMAND

1. ETAT, RELIGIONS ET LAÏCITÉ EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE DU XIXE SIÈCLE À NOS JOURS

Enseignant(s) : SYLVIE TOSKER-ANGOT,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Depuis quelques décennies, le thème de la religion à l'école ou plus généralement dans l'espace public s'est imposé dans les débats publics en France comme en Allemagne, notamment à travers la question de la visibilité des signes religieux. En s'appuyant sur les particularités historiques des dispositifs régissant les relations Eglises-Etat dans ces deux pays, ce cours se propose d'étudier dans quelle mesure la pluralisation religieuse des sociétés et la sécularisation placent la sphère publique, et en particulier l'institution scolaire, face à de nouveaux défis et dans quelle mesure les principes de liberté religieuse et de neutralité religieuse de l'Etat y sont mis en œuvre.

Indications bibliographiques

Baubérot Jean, Histoire de la laïcité, Que sais-je ?, Paris, PUF, 2000.

Estivales Mireille, Les religions dans l'enseignement laïque, Paris, PUF, 2005.

Gaudin Philippe, Vers une laïcité d'intelligence en France ? L'enseignement des faits religieux en France comme politique publique d'éducation depuis les années 1980, Presses Universitaires d'Aix-Marseille, 2014.

Gaudin Philippe, Tempête sur la laïcité, Paris, Robert Laffont, 2018.

Koenig Matthias, « L'Etat de droit et des mutations – Le cas de l'Allemagne », in : J. Baubérot / M. Wieworka, 1904-2004 : de la séparation des Eglises et de l'Etat à l'avenir de la laïcité, Paris, 2005.

Willaime Jean-Paul, Europe et religions. Les enjeux du XXIe siècle, Paris, Fayard, 2004.

Mathieu Severine, Willaime Jean-Paul, Des maîtres et des dieux. Ecoles et religions en Europe, Paris, Belin, 2005

Tosker-Angot Sylvie, Les enfants de Luther, Marx et Mahomet. Religion et politique en RFA, Paris, DDB, 2012.

BLOC 2 - ANGLAIS

1. L'ESPRIT DES LUMIERES

Enseignant(s) : YANNICK DESCHAMPS,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Né en Europe dans la deuxième partie du XVIIe siècle, le mouvement dit des Lumières (Enlightenment en anglais) gagne le Nouveau Monde au cours des premières décennies du siècle suivant. Multiples et hétérogènes, les Lumières ne se laissent pas appréhender facilement. Le vocable sert aussi bien à désigner un cadre temporel particulier – un XVIIIe siècle élargi (1689-1815) – que, par le biais d'une métaphore, un phénomène complexe qui accorde primauté à la capacité individuelle à raisonner, à partir d'une nouvelle épistémologie fondée sur les découvertes newtoniennes. En 1784, dans Was ist Aufklärung ?, Kant proposait la définition : « Les Lumières, c'est la sortie de l'homme hors de l'état de tutelle [...] Aie le courage de te servir de ton entendement. Voilà la devise des Lumières ». Le passage de la tradition à la modernité que permettent les Lumières préfigure la sécularisation et la démocratisation des sociétés occidentales, concrétisée par la rupture avec la monarchie, lors des révolutions française et américaine.

Les débats historiographiques sur les Lumières seront présentés. Une brochure de documents sera disponible en début de semestre.

2. MIEUX COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DES LANGUES

Enseignant(s) : LUCIE GOURNAY,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

A propos de la linguistique, F. De Saussure dans le Cours de linguistique Générale disait en 1916 :

« Plus évidente encore est son importance pour la culture générale : dans la vie des individus et des sociétés, le langage est un facteur plus important qu'aucun autre. Il serait inadmissible que son étude restât l'affaire de quelques spécialistes ; en fait, tout le monde s'en occupe peu ou prou ; mais – conséquence paradoxale de l'intérêt qui s'y attache – il n'y a pas de domaine où ait germé plus d'idées absurdes, de préjugés, de mirages, de fictions. ».

Parce que c'est toujours vrai aujourd'hui, alors que les outils linguistiques (numérisation, base de données, enregistrements, IRM etc.) se sont multipliés, il est important de développer une pensée critique face aux idées qui circulent sur les langues, leur apprentissage, et la capacité de langage.

Ce cours, qui est donc une introduction générale à la linguistique, insistera sur la comparaison des langues (notamment français, anglais, variétés dialectales etc.). Aussi, la dimension culturelle des langues constituera un volet important du cours.

Les grands thèmes linguistiques y seront abordés, permettant de discuter des idées fausses que l'on a parfois sur les langues et le langage (cognition, fonction/mode de communication, universaux, diversité, normes) ou de revenir sur les bases de l'analyse du dire (syntaxe, morphologie, sémantique, pragmatique).

Le cours nécessitera un travail personnel hebdomadaire qui s'appuiera sur les ressources mises en ligne sur la page Eprel du cours.

Bibliographie

- Catach, Nina, 2001, Histoire de l'orthographe française, Paris, Honoré Champion ed.

- Kristeva, Julia, 1981, Le Langage, cet inconnu. Une initiation à la linguistique, Editions du Seuil.

- Lakoff, George, 1987, Women, Fire and dangerous things, what categories reveal about the mind, University of Chicago Press.

- Yaguello, Marina, 1981, Alice au Pays du langage, Paris, Seuil.

- Yaguello, Marina, 2008, Catalogue des idées reçues sur la langue, Paris, Point.

3. NEW PERSPECTIVES ON BRITISH CONTEMPORARY THEATRE

Enseignant(s) : LEA SAWYERS,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Throughout history, the stage has been a place for social commentary, a place for debate but also for seeking change and fostering political activism. With our modern global societies caught in the frenzy of the Internet and the overwhelming stakes of environmental challenges, social upheavals, technological revolutions, political turmoil, it follows that theatre writing in the United Kingdom has to reinvent itself constantly to accommodate new facets of the human experience.

So: what's new on the British contemporary stage today?

This course aims at providing a few conceptual tools and references for the better understanding of British contemporary theatre by briefly exploring key points in its history and pantheon of authors since the second world war. The main part of the course, however, deals with 21st century playwrights. The aesthetic and political movements embraced will go from In-Yer-Face theatre to radio drama to feminist and post-feminist theatre to black theatre to immersive theatre to hip-hop theatre. Bola Agbaje, Samuel Beckett, Edward Bond, Caryl Churchill, Martin Crimp, Tim Crouch, Tanika Gupta, Sarah Kane, Kwame Kwei-Armah, John Osborne, Harold Pinter, Mark Ravenhill, Polly Stenham, Tom Stoppard, Debbie Tucker Green, Roy Williams are all playwrights (young and less young) whose work can be approached in this course.

The aim of the class however is not exhaustivity but rather an introduction to contemporary British theatre and the variety of aesthetic and poetic movements reshaping its horizons today. The analyses will be mostly text-based but will mobilise visual and audio support whenever possible.

BLOC 2 - ESPAGNOL

1. AL ANDALUS

Enseignant(s) : PATRICIA CARDONA-PAYARES,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Dans un premier temps, on situera la période musulmane d'un point de vue historique et chronologique. Dans un deuxième temps, nous étudierons l'évolution de la civilisation musulmane sur la péninsule ibérique dans différents domaines (philosophie, l'architecture, les sciences, la littérature...). Enfin, nous ferons un bilan des apports de la civilisation musulmane dans l'Espagne de l'époque et sur l'héritage musulman dans l'Espagne actuelle.

2. VIOLENCES POLITIQUES ET POLITIQUES DE LA MEMOIRE EN AMERIQUE LATINE, XXEME ET XXIEME SIECLES

Enseignant(s) : MARIA-GRACIELA VILLANUEVA BERDOT, MYRNA INSÚA,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Le descriptif sera indiqué à la rentrée

BLOC 2 - GÉOGRAPHIE

1. LA MONDIALISATION ECONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Enseignant(s) : FABRICE RIPOLL,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'actualité nous montre chaque jour l'importance de « la mondialisation ». Certains commentateurs (journalistes, politiques...) la présentent comme bénéfique, d'autres comme la cause de tous les maux. Les uns et les autres ont souvent en commun de la décrire comme une contrainte extérieure qui s'impose à tous. Au final, elle apparaît surtout lointaine et incompréhensible à beaucoup de gens... Le premier enjeu est donc d'y voir un peu plus clair dans ces multiples débats et enjeux, notamment économiques et politiques. Comprendre les grands changements en cours, leurs temporalités et leurs espaces, leurs causes et leurs conséquences, est l'objectif principal de ce cours. De quand date ladite « mondialisation » ? Qu'est-ce qui est aujourd'hui réellement « mondialisé » et qu'est-ce qui ne l'est pas ? Est-ce inévitable et irréversible ? Qui décide, et pourquoi, d'ouvrir ou fermer les frontières à tel ou tel « objet » (être humain, produit, capital...) ? Quel est le rôle des Etats et donc des gouvernants ? Quel est le rôle de la finance ? Des éléments de réponse seront donnés ainsi qu'une focalisation sur la dernière crise financière internationale qui semble incontournable en même temps que symptomatique des processus et politiques observables aujourd'hui.

2. LES PAYS ÉMERGENTS

Enseignant(s) : CLAIRE HANCOCK,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

La notion de « pays émergents » renvoie à un changement de l'équilibre économique et géopolitique mondial, avec l'affirmation d'un certain nombre de pays du « Sud » qui sont souvent des géants démographiques et qui aspirent à jouer un rôle mondial à la mesure de leur poids réel. Ce cours fournit des éléments sur les transformations sociales et spatiales qui accompagnent cette affirmation, les cadres de réflexion post-coloniaux qui permettent de les analyser, et le contexte évolutif des relations internationales.

Bibliographie

Dossiers thématiques sur le Brésil, la Chine, le monde indien et la Russie - site Géoconfluences
> <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux>

BLOC 2 - HISTOIRE

1. L'ÉGYPTE GRECQUE

Enseignant(s) : KÉVIN TREHUEDIC,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Fondée par Alexandre le Grand en 331 av. J.-C., Alexandrie devient la capitale du royaume grec d'Égypte ainsi que l'un des plus grands foyers culturels de l'hellénisme. C'est un port de commerce majeur qui rassemble une population cosmopolite, voit coexister, se mélanger ou naître les traditions et tous les savoirs du monde ancien. À travers l'étude de cette « ville-monde », on aborde les grandes caractéristiques de la civilisation grecque à l'époque hellénistique.

Bibliographie

- Ballet, Pascale, La vie quotidienne à Alexandrie, Paris, 1999

- Chauveau, Michel, L'Égypte au temps de Cléopâtre : 180-30 av. J.-C., Paris, 1997

2. HISTOIRE DES PLANTES ET DES JARDINS

Enseignant(s) : SYLVIE LACROIX,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'évolution des plantes et des jardins du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècles en Europe occidentale, du désir de dominer la nature, à celui d'être en harmonie avec elle, et de la connaissance des plantes nouvelles par les savants à leur adoption commerciale par la création des pépinières commerciales.

Bibliographie à la rentrée

3. L'ORIENT MÉDIÉVAL

Enseignant(s) : JACQUES PAVIOT,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Il s'agira d'abord de définir ce qu'est « l'Orient » (par rapport à l'Occident), tant comme concept que comme réalité géographique et historique. Nous nous intéresserons aux grands ensembles (« civilisations »), tels que la Chine, l'Islam (de l'Afrique du Nord et orientale jusqu'à l'Asie centrale et du Sud-Est, l'Inde, l'Asie du Sud-Est, marqués par la diffusion des religions, ainsi qu'aux empires continentaux (de Gengis Khan, de Tamerlan). Ces ensembles ont tôt développé des relations entre deux, et au-delà avec l'Occident.

Bibliographie

- BEAUJARD, Philippe, Les Mondes de l'océan Indien, Paris, Armand Colin, 2012, 2 vol.

- DUCELIER, Alain, KAPLAN, Michel, MARTIN, Bernadette, MICHEAU, Françoise, Le Moyen Âge en Orient. Byzance et Islam, Paris, Hachette Éducation, 2014

- Histoire du monde au XVe siècle, dir. Patrick Boucheron, Paris, Fayard/Pluriel, 2012, 2 vol.

4. PROPAGANDE, MANIPULATION ET COMMUNICATION POLITIQUE AUX XIXE ET XXE SIÈCLES

Enseignant(s) : PIERRE-EMMANUEL GUIGO,**Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire :** 1h30**Programme :**

La médiatisation croissante est une des mutations capitales du champ politique à l'époque contemporaine. Les acteurs politiques (Etats, mouvements, partis etc.) ont cherché à se saisir de ces canaux pour conforter leur pouvoir. La mainmise sur les médias est un but plus ou moins avoué des courants politiques. On voit ainsi émerger, dès la fin du XIXe siècle, mais surtout au début du XXe siècle pour un usage massif, les premières techniques de propagande encore largement utilisées aujourd'hui. A l'échelle interne des pays, comme dans une perspective transnationale, les pouvoirs politiques cherchent à façonner les esprits, voire même à les manipuler. Après la systématisation de la manipulation par les régimes totalitaires, on aurait pu croire à une remise en cause de ces usages propagandistes. Mais y compris dans la période la plus récente, on s'aperçoit que la manipulation reste toujours très présente dans la communication politique. Le but de ce cours est donc, en traitant ensemble ces trois notions souvent cloisonnées, de montrer qu'elles sont interdépendantes au cours des XIXe et XXe siècles. Le regard, loin de se cantonner à la seule France ou même à l'Europe, sera résolument global, dans un secteur où les mouvements transnationaux sont particulièrement importants.

Bibliographie

- D'ALMEIDA, Fabrice, Histoire mondiale de la propagande, Paris, La Martinière, 2014
- DELPORTE, Christian, La France dans les yeux : une histoire de la communication politique en France des années 1930 à nos jours, Paris, Flammarion, 2007
- GUIGO, Pierre-Emmanuel, Com' et politique : les liaisons dangereuses, Paris, Arkhé, 2017

BLOC 2 - LETTRES

1. IMAGINAIRE DE L'ÉCRIVAIN (XXe-XXIe SIÈCLES)

Enseignant(s) : Sylvie DUCAS,**Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire :** 1h30**Programme :**

Les figurations de l'écrivain constituent un volet important de l'historiographie littéraire et culturelle française. Personnage mal connu, pétri de stéréotypes, l'écrivain est un objet culturel complexe, produit d'une multitude d'interactions, tramé de discours pluriels tissés par différents médias et institutions (école, prix, presse, radio, télévision, édition...), et l'essor du jugement amateur et d'internet en bouleverse les formes et le statut. Du sacre d'antan à sa starification/peoplisation/fabrique actuelle, par quels types de discours l'écrivain est-il convoqué sur la scène publique ? Comment les arts graphiques, la photographie, le cinéma, les performances l'écrivent-ils et le donnent-ils à lire ? Quelles formes d'idolâtrie ou d'iconoclasme ses figurations traduisent-elles ? C'est à ces interrogations, qui engagent l'écrivain et la littérature, que se consacre le présent cours, selon l'idée que l'écrivain et la littérature se pensent comme créations, discours et représentations, mais aussi comme corps social et construit collectif en devenir.

Lectures conseillées :

- Paul Bénichou, Le Sacre de l'écrivain, 1750-1780.
- Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne, José Corti, 1973
- Björn-Olav Dozo., Anthony Glinoe et Michel Lacroix (dir), Imaginaires de la vie littéraire, PUR, 2012
- David Maertens et Myriam Watthee-Delmotte (dir), L'Écrivain, un objet culturel, EUD, 2012
- Sylvie Ducas, La littérature à quel(s) prix ?, La Découverte, 2013

2. DE L'ESPRIT AU LANGAGE HUMAIN : ORIGINE, EVOLUTION, RELATION

Enseignant(s) : LAURENT PERRIN,**Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire :** 1h30**Programme :**

Ce cours abordera les grandes lignes des relations de l'esprit au langage humain, sous l'angle de leur évolution respective et de leur détermination réciproque, compte tenu des acquis les plus récents des neurosciences et des sciences du langage. Le cours comprendra deux volets. Le premier volet portera sur les propriétés de l'esprit comme fruit de l'évolution, de ses origines à son organisation dans le cerveau humain. Nous nous interrogerons sur ce qui a conduit l'esprit à la conscience et au langage, de la sensation de soi à la perception sensorielle et à l'expérience des choses, et jusqu'à leur représentation mentale à l'aide de signes et dans la communication.

Le second volet s'intéressera à la compétence linguistique comme faculté de l'esprit humain, à ses effets dans le langage et la communication. Nous examinerons quelques hypothèses relatives à l'émergence originelle de cette compétence, dont relèvent les langues humaines possibles et la pensée consciente d'ordre supérieur, avant d'analyser son rôle dans le discours et l'interprétation des énoncés à différents niveaux.

BLOC 2 - PHILOSOPHIE

1. QU'AVONS-NOUS DANS LA TÊTE ? INTRODUCTION À LA PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT

Enseignant(s) : MIKAEL COZIC,**Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire :** 1h30**Programme :**

Que veut dire au juste : penser ? Sentir, juger, vouloir, être conscient ? Tout cela à la fois, ou certaines choses plus précisément ? Dès que l'on se met à réfléchir à ce que penser veut dire, on en vient à se poser des questions redoutables, alors même que penser semble être la chose la plus naturelle qui soit : une machine peut-elle penser ? Peut-on penser sans langage ? A-t-on une pensée comme on a un microbe ? Comment nos pensées peuvent-elles agir sur le monde ? On le voit, comprendre la pensée suppose de s'interroger sur les propriétés fondamentales de l'esprit, sur la manière dont il fonctionne et notamment sur ce qu'est une représentation mentale, mais aussi sur la façon dont nos pensées se rattachent à notre corps et se rapportent au monde. L'objectif de ce cours est d'introduire à certaines des réponses que les philosophes modernes et contemporains, mais aussi les psychologues et les biologistes, ont tenté d'apporter à ces interrogations.

Bibliographie

- D. Dennett (1987), La stratégie de l'interprète, trad.fr. P.Engel, Paris : Gallimard, 1990
- M. Esfeld (2012), La philosophie de l'esprit : une introduction aux débats contemporains, 2nd ed., Paris : A. Colin.
- D. Fiset et P. Poirier (2002), Philosophie de l'esprit, 2 volumes, Paris : Vrin, coll.Textes-Clés
- J. Kim (2006), Philosophie de l'esprit, 2nde ed., trad.fr., Les éditions d'Ithaque, 2008

BLOC 2 - COMMUNICATION

1. DÉCODER LES DISCOURS POLITIQUES : POURQUOI ? COMMENT ?

Enseignant(s) : ALICE KRIEG-PLANQUE,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Résumé du cours

Dans ce cours, nous nous intéressons aux discours politiques, médiatiques, syndicaux, associatifs, etc., et à tout type de discours qui concerne l'intérêt général (la "chose publique"). Nous considérerons que les mots influencent notre manière de penser et d'agir. Par exemple, il n'est pas neutre de dire "migrant" plutôt que "réfugié", ou encore "vidéoprotection" plutôt que "vidéosurveillance" : chaque terme met en avant un point de vue différent. Dès lors, nous verrons comment décrypter les discours, pour mieux en comprendre les mécanismes. Nous regarderons en détail la manière dont des citoyens, ou des personnes plus célèbres, s'y prennent pour décoder les discours. Il existe pour cela une grande variété de moyens disponibles : éditer un "dictionnaire militant" répertoriant de supposés bons mots contre des mots perçus comme mensongers, organiser un "anti-prix" pour dénoncer des usages présumés trompeurs du langage, fabriquer un "générateur automatique de phrases", animer un "atelier de décryptage de la langue de bois"... A chaque fois, il s'agira de mettre à distance la langue et ses utilisations, dans une perspective critique. Ce cours d'initiation retiendra tout particulièrement l'attention des étudiant.e.s qui s'intéressent au langage, à la langue, aux mots... Il est également conçu à destination des étudiant.e.s qui se préoccupent d'engagement, de citoyenneté, et de communication politique et publique.

Principaux chapitres du cours

- 1 - Pourquoi étudier les discours politiques ?
- 2 - Le langage : un instrument de manipulation ?
- 3 - Qu'entend-on par "discours politique" ?
- 4 - La fabrication des discours : le rôle des professionnels de la communication
- 5 - Les dictionnaires politiques : établir des lexiques de présumés "bons" et "mauvais" mots
- 6 - Les écrits autobiographiques : témoigner de sa propre expérience du langage
- 7 - Les fictions dystopiques : imaginer un monde où la langue aurait été pervertie
- 8 - Les "anti-prix" : dénoncer publiquement des expressions supposées trompeuses
- 9 - Les générateurs automatiques d'énoncés : mettre en évidence le caractère préfabriqué des discours
- 10 - Les ateliers "anti-langue de bois" : diffuser une culture d'éducation populaire

Bibliographie

- Josiane BOUTET (2016, nouvelle édition), Le pouvoir des mots, Paris, Editions La Dispute, 256 p. [Bibliothèque Campus Centre : commande en cours]
- Alice KRIEG-PLANQUE (2012), Analyser les discours institutionnels, Paris, Armand Colin, 238 p. [Bibliothèque Campus Centre : salle haut 808.2 KRI]
- Emmanuel DE LESCURE et Emmanuel PORTE (2017), "Introduction. Politiser l'éducation populaire, un 'rê enchantement' ?", dans la revue Agora débats / jeunesses, Paris, Presses de Sciences Po / INJEP, n°76, pp. 53-63 [accessible en ligne depuis la base Cairn, depuis le portail de la bibliothèque universitaire + sera distribué en cours]
- Agnès STEUCKARDT (2015), "La satire des mots à la mode dans la presse française : idéologie linguistique et idéologie politique", dans la revue Circula. Revue d'idéologies linguistiques, Québec, Editions de l'Université de Sherbrooke, n°1, pp. 26-43. [en ligne : <http://circula.recherche.usherbrooke.ca/2015-numero-1-fr/> + sera distribué en cours]

Parmi les documents qui seront étudiés en cours

- Olivier BESANCENOT (2016), Petit dictionnaire de la fausse monnaie politique, Paris, Le Cherche midi, 139 p.
- Christian FERON (maj le 18 avril 2014), "Le Politophere. Générateur de discours politiques". [en ligne : <http://chrisferon.free.fr/technologies-langage/pipotron-politophere.php>]
- Victor KLEMPERER (1947, trad. 1996), LTI. La langue du IIIème Reich, Paris, Pocket Agora, 375 p. [Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 830 "19" KLEM.V]
- Coopérative LE CONTREPIED (2016), Animer un atelier de désintoxication de la langue de bois, "Le livret d'animation de désintoxication de la langue de bois" (34 pages) et film "Animer un atelier de désintoxication de la langue de bois" (01h02'35"). Saint-Germain-sur-Ille. Le livret peut être téléchargé sur le site web du Contrepied (<http://www.lecontrepied.org>), et le film peut être visionné sur YouTube.
- Stan NEUMANN (2004), La langue ne ment pas, Arte France / Les Films d'Ici, 52 minutes [film documentaire, disponible en DVD et sur certaines plateformes de visionnage en ligne]
- George ORWELL (1949, trad. 1950), "Appendice. Les principes du novlangue", à la fin du roman 1984, Paris, Gallimard, coll. Folio. [Bibliothèque Campus Centre : salle haut cote 820 "19" ORWE 4 MI]

BLOC 3 - ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

UE08 – ENSEIGNEMENTS DISCIPLINAIRES

ALLEMAND

Descriptif :

L'UE et les ECUE du Bloc 3 sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit. En Allemand, correspondent à un total de 12 ECTS en semestre 2 (L1, S1).

ECUE1 - PANORAMA DE LA LITTÉRATURE ET DE LA CIVILISATION DES PAYS DE LANGUE GERMANIQUE

Enseignant(s) : DANIEL MEYER ,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Ce cours propose une analyse des grandes étapes de la constitution de l'identité culturelle allemande en contexte européen. On mettra en particulier l'accent sur l'inter-action (dialogues et conflits) entre le monde germanique et les aires linguistiques et culturelles française, anglaise et italienne.

Bibliographie

Kurt Rothmann : Kleine Geschichte der deutschen Literatur. Stuttgart, Reclam UB 9906

Françoise Serodes : Histoire de la peinture allemande. Paris, Ellipses, 2001.

Christophe Combarieu : Le lied. Paris, PUF, 1998, collection « Que sais-je » n° 412

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Allemand), ECUE1 Panorama de la littérature et de la civilisation des pays de langue germanique		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

écrit de 2h

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13).

ECUE2 - THÈME GRAMMATICAL

Enseignant(s) : DENIS BOUSCH

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours se propose de familiariser les étudiants avec les principaux procédés de traduction et de revoir les bases grammaticales.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Allemand), ECUE2 Thème grammatical		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

écrit d'1h30

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

ECUE3 - COMPRÉHENSION ÉCRITE ET VERSION

Enseignant(s) : DENIS BOUSCH,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

L'objectif du cours est, d'une part, d'apprendre à analyser des articles de presse ou des extraits de textes littéraires, afin d'en produire ensuite de brefs résumés structurés; d'autre part, de traduire des textes de l'allemand en français.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Allemand), ECUE3 Compréhension écrite et version		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

écrit d'1h30

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

ECUE4 - ETUDE ET COMMENTAIRE DE DOCUMENTS DE CIVILISATION

Enseignant(s) : SYLVIE TOSCHER-ANGOT,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours vise à donner aux étudiants les outils et les connaissances indispensables à la lecture et à la compréhension de documents de civilisation, d'articles de presse, de tableaux... etc. Une attention particulière sera portée à l'acquisition des compétences linguistiques et des connaissances lexicales propres aux sujets traités.

Indications bibliographiques

Tatsachen über Deutschland, hrg. vom Presse- und Informationsamt der Bundesregierung, 2000.

Von Bardeleben Michèle, Kostka Alexandre, Das moderne Deutschland, Paris, Ellipses, 2002.

Padberg-Jeanjean Gabriele, Connaître et comprendre l'Allemagne, Paris, Sedes, 2012.

Liens internet

<http://www.nachrichtenleicht.de>
www.deutsch-perfekt.com
www.tatsachen-ueber-deutschland.de
www.spiegel.de
www.zeit.de
www.faz.net
www.sueddeutsche.de

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Allemand), ECUE4 Etude et commentaire de documents de civilisation		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

écrit d'1h30

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

ECUE5 - ETUDE ET COMMENTAIRE DE DOCUMENTS DE LITTÉRATURE

Enseignant(s) : Daniel MEYER ,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours permettra aux étudiants de se familiariser avec la méthodologie du commentaire littéraire, en abordant des textes de diverses natures, aussi en ce qu'ils sont typiques des divers courants littéraires tels que le romantisme, le Vormärz, l'expressionnisme...

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Allemand), ECUE5 Etude et commentaire de documents de littérature		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

écrit d'1h30

N.B. Les étudiants inscrits au régime dérogatoire seront convoqués à la dernière séance du régime général (semaine 13) pour composer leur écrit.

ANGLAIS

Descriptif :

APPROFONDISSEMENT EN ETUDES ANGLOPHONES

L'UE et les ECUE du Bloc 3 sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit. En Anglais, ils correspondent à un total de 12 ECTS en semestre 2 (L1, S2).

ECUE1 - PANORAMA DE LA LITTÉRATURE ET DE LA CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINES

Enseignant(s) : CHARLOTTE COFFIN, SABINE REUNGOAT, FRANCOISE BARET-THAU,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 2h

Programme :

LITTÉRATURE

Parallèlement aux autres enseignements de littérature, le Panorama de la littérature de langue anglaise est destiné à proposer des repères historiques concernant le roman, du XVIIIe siècle jusqu'au début du XXe siècle. Seront donc abordés l'histoire des idées et les principaux mouvements artistiques de la période à travers un choix de textes et de tableaux qui feront l'objet de commentaires approfondis. Ces textes et reproductions de tableaux seront disponibles dans une brochure en vente à la LIBALU.

- Civilisation britannique

Ce cours vise à introduire l'histoire et la civilisation de la Grande-Bretagne.

Nous commencerons notre fresque par l'histoire et l'analyse de l'occupation romaine de l'Angleterre, ensuite les invasions saxonnes et vikings et leurs effets nous mèneront au Moyen-Age et à la stabilisation graduelle d'un système féodal. Dans une deuxième partie, nous verrons les crises du féodalisme et la conquête de l'Angleterre par la religion protestante lors de la Réforme et de la Guerre Civile du XVIIème siècle. Enfin, dans un troisième temps nous nous demanderons pourquoi l'Angleterre a pu construire un empire mondial et être le premier pays à s'industrialiser profondément. On finira en parlant des grandes transformations du XXème siècle, guerres et décolonisations. Ce panorama jettera, nous l'espérons, les bases pour une étude bien plus approfondie en L2 et en L3.

Bibliographie

- Philippe Chassaing, Histoire de l'Angleterre, Flammarion.

- Eric J. Evans, The Birth of modern Britain : 1780-1914, Longman.

CIVILISATION AMERICAINE

Ce panorama abordera la civilisation des États-Unis de manière thématique à travers de grandes questions historiques, politiques, sociales et culturelles (mythes fondateurs, immigration et peuplement, religion et société, développement économique et social, mouvements sociaux).

Bibliographie

- David Mauk & John Oakland, American Civilization: An Introduction (Routledge)

- Denis Lacorne (dir.), Les Etats-Unis (Fayard)

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Anglais), ECUE1 Panorama de la littérature et de la civilisation anglo-américaines		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : un écrit de 2h en semaine 13

ECUE2 - GRAMMAIRE / THÈME

Enseignant(s) : VALERIE BOURDIER, FRANCOISE DORO-MEGY, GABRIEL FLAMBARD,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1 h30

Programme :

N.B. L'étudiant ne pourra pas poursuivre en L2 s'il n'a pas validé l'ECUE de Grammaire / Thème. Voir les « Règles de progression des études » en fin de livret.

Seront abordés les problèmes posés par les formes modales (CAN, MUST, be allowed to etc.) en français et en anglais. Ce semestre sera également consacré à l'étude du groupe nominal, en particulier aux fonctionnements des noms et à leur détermination. Ces problèmes seront, comme au premier semestre, envisagés par le biais de la traduction du français vers l'anglais.

Bibliographie

- P. Larreya et C. Rivière : Grammaire Explicative de l'anglais, Longman, 1999.
- C. Rivière : Simple English, Grammaire, Ophrys, 2000.
- C. Rivière : Exercices commentés de grammaire anglaise, T1 et T2, Ophrys, 2000.
- L. Hoarau, C. Mazodier, C. Rivière, Thèmes commentés de grammaire anglaise, 2000.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Anglais), ECUE2 Grammaire / thème		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

Régime général : Contrôle continu 100 %

- contrôles au cours du semestre : 50%

- dernier DST (1h30 en semaine 13) : 50%

Régime dérogatoire : 1 contrôle écrit d'1h

NB : Pour les étudiants ayant choisi le Contrôle Continu, la présence aux cours est obligatoire.

ECUE3 - VERSION

Enseignant(s) : GUILLAUME MARCHE, SABINE REUNGOAT, FRANCOISE BARET-THAU,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1 h30

Programme :

Cet enseignement a pour but de familiariser l'étudiant avec les différentes étapes de la traduction et de l'aider à acquérir les bons réflexes face au texte anglais. Le travail de version sur des extraits de textes littéraires sera l'occasion de travailler tant sur l'anglais (analyse rigoureuse de la phrase, repérage du temps des verbes, identification des procédés de traduction à mettre en oeuvre) que sur le français (syntaxe, ponctuation, recherche des idiomatismes, ton et registre). L'apprentissage du vocabulaire anglais fera l'objet d'évaluations régulières. Une bonne maîtrise de la grammaire française est indispensable et il est fortement conseillé de lire des romans français, afin d'enrichir son vocabulaire et d'acquérir l'aisance nécessaire dans la pratique de la langue écrite.

Bibliographie :

Vocabulaire anglais

Fontane, Fromonot, Leguy, Le vocabulaire de l'anglais contemporain (Le Robert & Nathan)

Techniques de traduction

- Thomson, From and Into English (Dunod)

- Grellet, The Word Against the Word : Initiation à la version anglaise (Hachette).

- Perrin, L'Anglais : Comment traduire ? (Hachette, " Les Fondamentaux ")

Dictionnaire unilingue, par exemple l'Oxford English Dictionary ou le Collins Cobuild English Language Dictionary

Dictionnaire bilingue : Le Robert & Collins

Dictionnaire français : Le Petit Robert (ou tout autre dictionnaire, édition récente)

Grammaire française/Conjugaison : au choix (par ex., le Bescherelle)

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Anglais), ECUE3 Version		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : Note de TD 100 %

devoir final 40% de la note

Régime dérogatoire : un contrôle écrit de 1h30

NB : Pour les étudiants ayant choisi le régime général, la présence aux cours est obligatoire.

ECUE4 - CIVILISATION ANGLO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : SONIA BIROCHEAU, MONICA HENRY-LEIBOVICH, GUILLAUME MARCHE,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1 h30

Programme :

Civilisation américaine : « Landmarks in American History - 1607-1900 »

L'enseignement de civilisation américaine est consacré à l'étude des grandes étapes de l'histoire des Etats-Unis, de la période coloniale jusqu'au tout début du XXème siècle. Une brochure de documents historiques sera distribuée en début de semestre.

Bibliographie

- Norton, Katzman et al., A People and a Nation, a History of the United States, Brief Edition, Houghton Mifflin, 2000 ou édition plus récente, ou :

- E. Foner, Give Me Liberty! An American History, Seagull Edition, Norton, 2006.

- H. Trocmé et J. Rovet, Naissance de l'Amérique moderne, XVIe-XIXe siècle, Hachette supérieure, 1997.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Anglais), ECUE4 Civilisation anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : note de TD 100 %

- travaux faits au cours du semestre 40 %

- dernier DST (1h30 en semaine 13) 60%

Régime dérogatoire : un écrit de 2h

2ème session : un écrit de 2h

Lors de la 2ème session, les étudiants devant repasser la civilisation britannique et la civilisation américaine en S1 et S2 ne passeront qu'un seul écrit de 2 heures (sujet de civilisation britannique OU de civilisation américaine imposé arbitrairement).

ECUE5 - LITTÉRATURE ANGLO-AMÉRICAINNE - PRÉPARATION AU COMMENTAIRE DE TEXTE

Enseignant(s) : CHARLOTTE COFFIN, MARIE OLIVIER, LEA SAWYERS,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Programme :

- choix de poèmes

- une pièce : Arthur Miller. Death of A Salesman, Text and Criticism. Gerard Weales, Ed. Revised Edition. New York: Penguin (The Viking Critical Library), 1996.

Lecture complémentaire: Harper Lee, To Kill a Mocking Bird, 1964

Il est **IMPÉRATIF** de se procurer l'édition indiquée.

Les œuvres seront étudiées dans l'ordre indiqué ci-dessus.

Il est absolument nécessaire d'avoir lu les ouvrages au programme AVANT le premier cours.

Un contrôle pourrait intervenir lors de l'une des premières séances pour vérifier que ce travail préalable a été effectué.

Lecture complémentaire obligatoire : Alice Walker, The Color Purple.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Anglais), ECUE5 Littérature anglo-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : Note de TD 100 %

- DST de mi-semestre 40 %

- préparations et oral 20 %

- partiel de mai 40 %

Régime dérogatoire : un écrit de 2h30 100 %

2ème session : un écrit de 2h 100 %

Lors de la 2ème session, les étudiants devant repasser les ECUE de Littérature en S1 et S2 ne passeront qu'un seul écrit de 2 heures.

ESPAGNOL

Descriptif :

APPROFONDISSEMENT EN ETUDES HISPANIQUES

L'UE et les ECUE du Bloc 3 sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit. En Espagnol, ils correspondent à un total de 12 ECTS en semestre 2 (L1, S2).

ECUE1 - LITTÉRATURE HISPANO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : enseignant non précisé,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 2h30

Programme :

Panorama de literatura hispanoamericana. Poesía y narrativa.

Une brochure de textes théoriques et littéraires sera fournie à la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Espagnol), ECUE1 Littérature hispano-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 50% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : Contrôle continu: 1 oral (TD) (50% de la note finale).

Dernier devoir (50% de la note finale) : 1 écrit (CM) ou 1 oral : tirage au sort entre les épreuves écrites et orales des ECUE concernés.

Exemple : civilisation à l'écrit et littérature à l'oral ou vice-versa. Durée de l'examen écrit 3h00.

Régime dérogatoire : Tirage au sort entre les épreuves écrites et orales des ECUE concernés. Exemple: civilisation à l'écrit et littérature à l'oral. Durée de l'examen écrit 3h00 (100 % de la note finale).

2ème session : Mêmes modalités que pour le Régime dérogatoire. Durée de l'examen écrit : 3h00.

ECUE2 - CIVILISATION HISPANO-AMÉRICAINNE

Enseignant(s) : enseignant non précisé,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 2h30

Programme :

Introduction à l'étude de la civilisation hispano-américaine. Notions et axes de travail : la ville et la campagne, révolutions, les constructions nationales, identités, migrations.

Une bibliographie et un fascicule de documents seront fournis à la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Espagnol), ECUE2 Civilisation hispano-américaine		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 50% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : Contrôle continu: 1 oral (TD) (50% de la note finale).

Dernier devoir (50% de la note finale) : 1 écrit (CM) ou 1 oral : tirage au sort entre les épreuves écrites et orales des ECUE concernés.

Exemple : civilisation à l'écrit et littérature à l'oral ou vice-versa. Durée de l'examen écrit 3h00.

Régime dérogatoire : Tirage au sort entre les épreuves écrites et orales des ECUE concernés. Exemple: civilisation à l'écrit et littérature à l'oral. Durée de l'examen écrit 3h00 (100 % de la note finale).

2ème session : Mêmes modalités que pour le Régime dérogatoire. Durée de l'examen écrit : 3h00.

ECUE3 - VERSION

Enseignant(s) : enseignant non précisé,
Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h
Programme :

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Espagnol), ECUE3 Version		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 20% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : Contrôle continu: 2 ou 3 devoirs écrits, dont un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h00.
Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h00. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale
2ème session : Une seule épreuve de version écrite pour les ECUE 2 des UE1 et UE 4. Durée de l'examen : 2h00

ECUE4 - SYNTAXE

Enseignant(s) : enseignant non précisé,
Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h
Programme :

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Espagnol), ECUE4 Syntaxe		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 50% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : Contrôle continu: 2 ou 3 devoirs écrits (50% de la note finale) dont dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée dernier devoir écrit : 2h00.
Régime dérogatoire : Durée de l'examen 2h00. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale
2ème session : Une épreuve écrite. Durée de l'examen : 2h00

ECUE5 - ETUDE D'ARTICLES DE PRESSE

Enseignant(s) : enseignant non précisé,
Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h
Programme :
 Lecture et compréhension d'articles de presse en espagnol ; les difficultés de traduction de ces articles ; exercices de synthèse.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Espagnol), ECUE5 Etude d'articles de presse		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 50% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : Contrôle continu: 2 tâches orales et un dernier écrit (50% de la note finale) l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Durée du dernier devoir écrit : 1h00.
Régime dérogatoire : Durée de l'examen 1h00. 1 écrit l'avant-dernière semaine de cours du semestre. Convocation par le service de la scolarité. 100 % de la note finale.
Session 2 : Une seule épreuve de version écrite pour les ECUE 2 des UE1 et UE 4. Durée de l'examen : 1h00

GÉOGRAPHIE

Descriptif :
 APPROFONDISSEMENT EN ETUDES GEOGRAPHIQUES

L'UE et les ECUE du Bloc 3 sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit. En Géographie, correspondent à un total de 12 ECTS en semestre 2 (L1, S2).

ECUE1 - POPULATIONS DU MONDE

Enseignant(s) : PERRINE MICHON,
Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 2h30
Programme :

- Etudier les populations (sources, indicateurs, démographie et géographie)
- La répartition de la population mondiale
- Les dynamiques démographiques. Le modèle de transition démographique.
- La composition des populations (répartition par âge, genre...)
- Population urbaine/ population rurale
- Les migrations
- Les grands défis liés à la population mondiale

L'objectif du cours est d'étudier les caractéristiques et les évolutions de la population mondiale, en s'appuyant sur de nombreux exemples précis, et en montrant comment cette approche géographique est une clé de lecture essentielle du monde contemporain et de ses principaux enjeux .

- Bibliographie**
- J.-L. Mathieu, La population mondiale, Paris, A .Colin, coll. Synthèse, 3e éd., 2005. (Ouvrage court et facile, pour une première approche)
 - O. David, La population mondiale, Répartition, dynamique et mobilité, Paris, A. Colin, coll. Cursus, 2012. (Ouvrage de base, en complément du cours)
 - M. Guillon, N. Szotkman, Géographie mondiale de la population, Ellipses, Collection Universités, Paris, 2008, 349 p.
 - G.-F. Dumont, Les populations du monde, Paris, A. Colin, 2e éd., 2004. (Approche par grands ensembles géographiques)
 - H. Le Bras, Vie et mort de la population mondiale, Editions Le Pommier, 2012, 182 p.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Géographie), ECUE1 Populations du monde		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

ECUE2 - GÉOGRAPHIE DES MILIEUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Enseignant(s) : YOHAN CHABOT, LAURENT LESPEZ,
Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 2h30

Programme :

L'objectif de cet enseignement est de fournir une première approche des grandes composantes du milieu naturel que sont les reliefs et les climats. Le cours analysera ainsi la répartition à l'échelle planétaire des grandes unités de reliefs, ainsi que les modalités de leur formation et leur dynamique actuelle. Il présentera ensuite la trame des principaux climats du globe. Le TD complètera cette présentation par une étude à plus grande échelle menée à partir de documents variés (photographies, cartes, statistiques etc.).

Bibliographie

J.P. Amat, L. Dorize, C. Le Coeur, Éléments de géographie physique, Paris, Bréal, 2002.
G. Beltrando, Les climats. Processus, variabilité et risques, A. Colin U, 2004.
J. Demangeot, Les milieux naturels du globe, Paris, A. Colin, 2004.
M. Derruau, Les formes du relief terrestre, notions de géomorphologie, Paris, A. Colin, 2002.
A. Godard, M. Tabeaud., Les climats, mécanismes et répartition, Paris, A. Colin, 1998.
J.R Vanney, Introduction à la géographie de l'Océan, Oceanis, Institut océanographique, 1991.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Géographie), ECUE2 Géographie des milieux et de l'environnement		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 25% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

ECUE3 - CARTOGRAPHIE DE TERRAIN

Enseignant(s) : ROMAIN FILHOL,
Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 3h

Programme :

L'objectif de cet enseignement est d'aborder les méthodes du travail de terrain en géographie. Il combinera une initiation à l'usage de sources documentaires et cartographiques déjà existantes (recensements de la population, textes administratifs, cartes topographiques, journaux...) et une initiation à des techniques d'enquête de terrain (observations, mesures, photographies, entretiens, questionnaires...). À travers une alternance de séances en salle et de sorties sur des terrains proches, il s'agira de s'initier à la géographie « en train de se faire » en mettant en pratique certaines de ces techniques pour produire des documents inédits dans le cadre de petits groupes de travail.

Bibliographie

- X. Browaeys et P. Chatelain, Etudier une commune : Paysages, territoires, populations, sociétés, Paris, Armand Colin, coll. U. 2005.
- S. Beaud et F. Weber, Guide de l'enquête de terrain, Paris, La Découverte, 2003.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Géographie), ECUE3 Cartographie de terrain		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

HISTOIRE

Descriptif :

Le pictogramme suivant [métiers de l'art ou du patrimoine] indique les cours recommandés pour les étudiants qui voudraient s'orienter vers les métiers de l'art ou du patrimoine, nécessitant une bonne formation en histoire culturelle.

L'UE et les ECUE du Bloc 3 sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit. En Histoire, ils correspondent à un total de 12 ECTS en semestre 2 (L1, S2).

ECUE1 - SPÉCIALISATION 1

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Un enseignement à choisir dans une période parmi les cours proposés en histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine.

Groupe 1 – Histoire ancienne 1

La famille romaine, de la république à l'empire (Ve s. av. J.-C. 1er s. ap. J.-C.). Histoire sociale et culturelle.

Enseignant : M. Mauger

Le cours propose d'approcher la construction sociale du groupe familial et le rôle de ses membres au sein de la communauté domestique. En effet, la famille est une unité essentielle de la société romaine dont la composition varie peu au fil du temps mais dont la conception évolue en fonction des mœurs. Il s'agira donc de mettre en exergue, à partir de documents de diverses natures (textes, inscriptions, documents iconographiques ou mobilier archéologique) les particularismes de la famille romaine et son évolution sur le temps long.

Bibliographie

VEYNE Paul, la vie privée dans l'Empire romain, Seuil, 2015, 251 p.
PARMENTIER Édith, GUILHEMBET Jean-Pierre, ROMAN Yves, Famille et société dans le monde grec et en Italie du Ve au Ie s. av. J.-C., coll. CAPES/Agrégation, 2018, 552 p.
INGLEBERT Hervé, Histoire de la civilisation romaine, Nouvelle Cléo, P.U.F., Paris, 2005, 512 p.

Groupe 2 – Histoire ancienne 2

La guerre et les Grecs (à l'époque classique et hellénistique)

Enseignant : M. Trehuedic

« Le conflit est le père de toutes choses » énonçait le philosophe Héraclite ! Ce cours traite de la guerre comme phénomène central des sociétés grecques de l'Antiquité. De la défense du territoire des cités aux traitements des vaincus, des rituels religieux aux évolutions du statut social des guerriers, on étudiera les aspects matériels et techniques, sociaux et institutionnels de la guerre aussi bien que sa place dans la culture et l'imaginaire des anciens Grecs.

Bibliographie

Payen, Pascal, La guerre dans le monde grec : VIII-III siècles av. J.-C., Paris, 2018
Thucydide, (Histoire de) la guerre du Péloponnèse

Groupe 3 - Histoire médiévale 1

Le royaume de France aux XIIe et XIIIe siècles

Enseignante : Mme Péneau

Ce cours permettra de décrire l'essor du pouvoir royal entre la fin du règne de Philippe Ier et la mort de Saint Louis. Il s'agira non seulement de retracer l'agrandissement du domaine royal, mais aussi de comprendre les facteurs politiques, sociaux, culturels, religieux et économiques qui ont permis au roi de France de tenir l'ensemble de son royaume et de devenir un modèle dans tout l'Occident.

Bibliographie

Franck Collard, Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale Ve-XVe siècle, Paris, Hachette, Carré histoire, 1999.
Claude Gauvard, La France au Moyen Âge du Ve au XVe siècle, Paris, PUF, 1997.
Régine Le Jan, Histoire de la France : origines et premier essor (480-1180), Paris, Hachette, Carré histoire, 2007.

Groupe 4 – Histoire médiévale 2

L'Occident aux XIVe et XVe siècles

Enseignant : Mme Spychala

Les deux derniers siècles du Moyen Âge constituent une période riche en mutations pour l'Occident chrétien. Le développement de systèmes commerciaux internationaux (Ligue hanséatique), les crises que traverse la papauté (Grand Schisme, hérésies), l'affermissement des administrations étatiques et princières modifient profondément les rapports sociétaux. La multiplication des universités en Europe alimente de nouveaux débats intellectuels, servis par de nombreuses inventions (imprimerie, caravelle). Ce cours se basera sur l'étude de sources aussi bien textuelles qu'iconographiques.

Bibliographie

BOVE, Boris, Le temps de la guerre de Cent ans, 1328-1453, Paris, Belin, 2010.
DE CEVINS, Marie-Madeleine, L'Europe centrale au Moyen Âge, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.
VINCENT, Catherine, Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval, Paris, Livre de poche 516, 1995.

Groupe 5 – Histoire médiévale 3

Le royaume de France au XIe siècle (987-1108)

Enseignants : M. Redon et Mme Spychala

De l'avènement de Hugues Capet (987) à celui de Louis VI (1108), le royaume de France connaît un riche XIe siècle. Au détour de l'an mil, se mettent en place des forces qui impriment pour longtemps leur marque sur la société médiévale (la papauté, les premiers Capétiens, la féodalité, la chevalerie) tandis que l'Occident entre dans une phase de crois-

sance (démographique, économique, agraire) et de dilatation sans précédent. En s'axant sur le royaume de France, ce cours permettra d'étudier les structures politiques, sociales, économiques, spatiales de cette période fondatrice, qui prolongent en partie celles du Haut Moyen Âge tout en renouvelant considérablement et pour longtemps les rapports de force au sein de la société médiévale.

Bibliographie

Barthélemy Dominique, La France des Capétiens : 987-1214, Seuil, Point Histoire, 2015, 372 p.
Le Jan Régine, Histoire de la France : origines et premier essor (480-1180), Hachette Supérieur, collection 'Carré Histoire', 2007, 303 p.
Theis Laurent, Chronologie commentée du Moyen Âge français, Tempus, 2010, 514 p.

Groupe 6 - Histoire moderne 1

Comprendre la monarchie absolue en France à partir de ses images (1598-1789)

Enseignant : M. Dubost

La monarchie absolue, ainsi que l'Ancien Régime dans lequel elle s'insère, représentent des réalités sociales, politiques et institutionnelles mal connues en raison de leur apparente complexité qui les rend déroutantes, et parce qu'elles sont devenues étrangères à notre univers mental. Ce cours s'efforce donc de saisir ces réalités à partir de représentations iconographiques (estampes, tableaux...) dont le but est souvent de faire voir (un moment important ou un événement), de persuader (tout ou partie de la population), ou de glorifier (les souverains et leurs ministres) : même si ces images les déforment, elles font ainsi ressortir des traits saillants propres à ces réalités sociales et institutionnelles, ce qui permet de mieux comprendre leur nature. Partant des images successives du roi juste, du roi sacré, du roi guerrier et du roi dépensier, nous verrons donc comment ces représentations informent sur les pratiques politiques en France au temps de la monarchie absolue.

Bibliographie (par ordre logique de lecture) :

Mallet Albert, & Isaac Jules, L'âge classique, volume 2, réédition Paris, Pluriel, 2012 (ou toute version illustrée antérieure)
Goubert Pierre, Initiation à l'histoire de la France [1986], Paris, Pluriel, 2013
Goubert Pierre, Louis XIV et vingt millions de Français [1966], Paris, Fayard, 2010.

Groupe 7 – Histoire contemporaine 1

L'Europe dans les années 1920

Enseignant : M. Baubérot

Ce cours propose d'étudier l'Europe dans la décennie qui suit la Première Guerre mondiale, en s'intéressant plus particulièrement à l'aboutissement d'un processus de modernisation débuté dans les dernières décennies du XIXe siècle. On s'attachera notamment à observer la manière dont les évolutions sociales et culturelles, les innovations technologiques et l'urbanisation transforment les modes de vie des Européennes et des Européens. On s'intéressera également au renouvellement des formes esthétiques perceptible dans l'art, dans la mode ou le design. Enfin, on soulignera la manière dont l'intensification de la production industrielle et de la consommation, le développement de la culture de masse, et de nouvelles formes de mobilisation politique font que les années 1920 marquent véritablement l'entrée dans « l'âge des masses ».

Bibliographie

S. Berstein & P. Milza, Histoire du XXe siècle, tome 1 : 1910-1945, Paris, Hatier, 1996.
M. Biddiss, Histoire de la pensée européenne, tome 6 : L'ère des masses, Paris, Seuil, 1980.
G.-H. Soutou, L'Europe de 1815 à nos jours, Paris, PUF, 2015.

Groupe 8 – Histoire contemporaine 2

L'intitulé sera donné à la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Histoire), ECUE1 Spécialisation 1		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

Régime général : Pour chacun des 2 enseignements choisis :

100 % contrôle continu :

- 50 % moyenne des notes des exercices donnés au cours du semestre (2 au minimum)
- 50 % devoir sur table en 3 h.

Régime dérogatoire : 100 % Examen terminal :

- 50 % devoir sur table en 3 h.
- 50 % oral

ECUE2 - SPÉCIALISATION 2

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 3h

Programme :

Un enseignement à choisir dans une autre période parmi les cours proposés en histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine.

Un enseignement à choisir dans une période parmi les cours proposés en histoire ancienne, médiévale, moderne et contemporaine.

Groupe 1 – Histoire ancienne 1

La famille romaine, de la république à l'empire (Ve s. av. J.-C. 1er s. ap. J.-C.). Histoire sociale et culturelle.

Enseignant : M. Mauger

Le cours propose d'approcher la construction sociale du groupe familial et le rôle de ses membres au sein de la communauté domestique. En effet, la famille est une unité essentielle de la société romaine dont la composition varie peu au fil du temps mais dont la conception évolue en fonction des mœurs. Il s'agira donc de mettre en exergue, à partir de documents de diverses natures (textes, inscriptions, documents iconographiques ou mobilier archéologique) les particularismes de la famille romaine et son évolution sur le temps long.

Bibliographie

VEYNE Paul, *la vie privée dans l'Empire romain*, Seuil, 2015, 251 p.

PARMENTIER Édith, GUILHEMBET Jean-Pierre, ROMAN Yves, *Famille et société dans le monde grec et en Italie du Ve au Ie s. av. J.-C.*, coll. CAPES/Agrégation, 2018, 552 p.

INGLEBERT Hervé, *Histoire de la civilisation romaine*, Nouvelle Clio, P.U.F., Paris, 2005, 512 p.

Groupe 2 – Histoire ancienne 2

La guerre et les Grecs (à l'époque classique et hellénistique)

Enseignant : M. Trehuedic

« Le conflit est le père de toutes choses » énonçait le philosophe Héraclite ! Ce cours traite de la guerre comme phénomène central des sociétés grecques de l'Antiquité. De la défense du territoire des cités aux traités des vaincus, des rituels religieux aux évolutions du statut social des guerriers, on étudiera les aspects matériels et techniques, sociaux et institutionnels de la guerre aussi bien que sa place dans la culture et l'imaginaire des anciens Grecs.

Bibliographie

Payen, Pascal, *La guerre dans le monde grec : VIIIe-1er siècles av. J.-C.*, Paris, 2018

Thucydide, *(Histoire de) la guerre du Péloponnèse*

Groupe 3 - Histoire médiévale 1

Le royaume de France aux XIIe et XIIIe siècles

Enseignante : Mme Péneau

Ce cours permettra de décrire l'essor du pouvoir royal entre la fin du règne de Philippe Ier et la mort de Saint Louis. Il s'agira non seulement de retracer l'agrandissement du domaine royal, mais aussi de comprendre les facteurs politiques, sociaux, culturels, religieux et économiques qui ont permis au roi de France de tenir l'ensemble de son royaume et de devenir un modèle dans tout l'Occident.

Bibliographie

Franck Collard, *Pouvoirs et culture politique dans la France médiévale Ve-XVe siècle*, Paris, Hachette, Carré histoire, 1999.

Claude Gauvard, *La France au Moyen Âge du Ve au XVe siècle*, Paris, PUF, 1997.

Régine Le Jan, *Histoire de la France : origines et premier essor (480-1180)*, Paris, Hachette, Carré histoire, 2007.

Groupe 4 – Histoire médiévale 2

L'Occident aux XIVe et XVe siècles

Enseignant : Mme Spychala

Les deux derniers siècles du Moyen Âge constituent une période riche en mutations pour l'Occident chrétien. Le développement de systèmes commerciaux internationaux (Ligue hanséatique), les crises que traverse la papauté (Grand Schisme, hérésies), l'affermissement des administrations étatiques et princières modifient profondément les rapports sociaux. La multiplication des universités en Europe alimente de nouveaux débats intellectuels, servis par de nombreuses inventions (imprimerie, caravelle). Ce cours se basera sur l'étude de sources aussi bien textuelles qu'iconographiques.

Bibliographie

BOVE, Boris, *Le temps de la guerre de Cent ans, 1328-1453*, Paris, Belin, 2010.

DE CEVINS, Marie-Madeleine, *L'Europe centrale au Moyen Âge*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013.

VINCENT, Catherine, *Introduction à l'histoire de l'Occident médiéval*, Paris, Livre de poche 516, 1995.

Groupe 5 – Histoire médiévale 3

Le royaume de France au XIe siècle (987-1108)

Enseignants : M. Redon et Mme Spychala

De l'avènement de Hugues Capet (987) à celui de Louis VI (1108), le royaume de France connaît un riche XIe siècle. Au détour de l'an mil, se mettent en place des forces qui impriment pour longtemps leur marque sur la société médiévale (la papauté, les premiers Capétiens, la féodalité, la chevalerie) tandis que l'Occident entre dans une phase de croissance (démographique, économique, agraire) et de dilatation sans précédent. En s'axant sur le royaume de France, ce cours permettra d'étudier les structures politiques, sociales, économiques, spatiales de cette période fondatrice, qui prolongent en partie celles du Haut Moyen Âge tout en renouvelant considérablement et pour longtemps les rapports de force au sein de la société médiévale.

Bibliographie

Barthélemy Dominique, La France des Capétiens : 987-1214, Seuil, Point Histoire, 2015, 372 p.
 Le Jan Régine, Histoire de la France : origines et premier essor (480-1180), Hachette Supérieur, collection 'Carré Histoire', 2007, 303 p.
 Theis Laurent, Chronologie commentée du Moyen Âge français, Tempus, 2010, 514 p.

Groupe 6 - Histoire moderne 1**Comprendre la monarchie absolue en France à partir de ses images (1598-1789)**

Enseignant : M. Dubost

La monarchie absolue, ainsi que l'Ancien Régime dans lequel elle s'insère, représentent des réalités sociales, politiques et institutionnelles mal connues en raison de leur apparente complexité qui les rend déroutantes, et parce qu'elles sont devenues étrangères à notre univers mental. Ce cours s'efforce donc de saisir ces réalités à partir de représentations iconographiques (estampes, tableaux...) dont le but est souvent de faire voir (un moment important ou un événement), de persuader (tout ou partie de la population), ou de glorifier (les souverains et leurs ministres) : même si ces images les déforment, elles font ainsi ressortir des traits saillants propres à ces réalités sociales politiques et institutionnelles, ce qui permet de mieux comprendre leur nature. Partant des images successives du roi juste, du roi sacré, du roi guerrier et du roi dépensier, nous verrons donc comment ces représentations informent sur les pratiques politiques en France au temps de la monarchie absolue.

Bibliographie (par ordre logique de lecture)

Mallet Albert, & Isaac Jules, L'âge classique, volume 2, réédition Paris, Pluriel, 2012 (ou toute version illustrée antérieure)
 Goubert Pierre, Initiation à l'histoire de la France [1986], Paris, Pluriel, 2013
 Goubert Pierre, Louis XIV et vingt millions de Français [1966], Paris, Fayard, 2010.

Groupe 7 – Histoire contemporaine 1**L'Europe dans les années 1920**

Enseignant : M. Baubérot

Ce cours propose d'étudier l'Europe dans la décennie qui suit la Première Guerre mondiale, en s'intéressant plus particulièrement à l'aboutissement d'un processus de modernisation débuté dans les dernières décennies du XIXe siècle. On s'attachera notamment à observer la manière dont les évolutions sociales et culturelles, les innovations technologiques et l'urbanisation transforment les modes de vie des Européennes et des Européens. On s'intéressera également au renouvellement des formes esthétiques perceptible dans l'art, dans la mode ou le design. Enfin, on soulignera la manière dont l'intensification de la production industrielle et de la consommation, le développement de la culture de masse, et de nouvelles formes de mobilisation politique font que les années 1920 marquent véritablement l'entrée dans « l'âge des masses ».

Bibliographie

S. Berstein & P. Milza, Histoire du XXe siècle, tome 1 : 1910-1945, Paris, Hatier, 1996.
 M. Biddiss, Histoire de la pensée européenne, tome 6 : L'ère des masses, Paris, Seuil, 1980.
 G.-H. Soutou, L'Europe de 1815 à nos jours, Paris, PUF, 2015.

Groupe 8 – Histoire contemporaine 2

L'intitulé sera donné à la rentrée.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Histoire), ECUE2 Spécialisation 2		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

Régime général : Pour chacun des 2 enseignements choisis :

- 100 % contrôle continu :
- 50 % moyenne des notes des exercices donnés au cours du semestre (2 au minimum)
- 50 % devoir sur table en 3 h.

ECUE3 - CULTURE GÉNÉRALE

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Un enseignement à choisir, parmi les quatre cours proposés. Cet enseignement porte au choix sur l'une des quatre périodes.

Groupe 1 – Histoire contemporaine**Histoire contemporaine des femmes et du genre (XIXe-XXe siècles)**

Enseignant : Mme Tesson

Ce cours se veut une introduction aux enjeux d'un champ historiographique en plein essor, qui s'intéresse aussi bien à la place des femmes dans la société qu'aux divers mouvements féministes et qu'à l'évolution des relations hommes-femmes. Les XIXe et XXe siècles voient la place des femmes évoluer considérablement, aussi bien dans le monde économique que politique et social. Elles deviennent des acteurs à part entière de l'espace public, par la revendication de droits politiques comme par leur participation croissante à l'économie nationale (du fait des guerres mondiales notamment). Ce cours tâchera de revenir sur les grandes étapes de cette évolution aussi bien que sur l'historiographie abondante sur le sujet, notamment en s'intéressant à l'intégration de l'outil du genre pour étudier les relations hommes-femmes en histoire.

Bibliographie

- Christine Bard, Les femmes dans la société française au XXe siècle, coll. U, Paris, Armand Colin, 2004 (1ère éd. 2001), 285 p.
- Michèle Riot-Sarcey, Histoire du féminisme, Paris, La Découverte, 2015 (1ère éd. 2002), 126 p.
- Michelle Zancarini-Fournel, Histoire des femmes en France : XIXe-XXe siècles, Rennes, PUR, 2005, 254 p.

Groupe 2 – Histoire ancienne**Religion et politique dans les cités grecques (époques archaïque et classique)**

Enseignante : Mme Milanezi

Nous nous proposons d'étudier les rapports qui se tissent entre les pratiques religieuses et le politique dans le monde grec des cités. Différentes sources anciennes seront convoquées pour mettre en évidence comment les Grecs honoraient leurs divinités et pensaient leur intervention dans leurs affaires privées et civiques.

Bibliographie

BRUIT ZAIDMAN Louise et SCHMITT PANTEL Pauline, La religion grecque dans la cité grecque à l'époque classique, Paris, A. Colin, 2004.
 JOST Madeleine, La vie religieuse en Grèce (du début du Ve à la fin du IIIe siècle av. J.-C.), Paris, Sedes, 1992 (éd. revue et corrigée).
 LE GUEN Brigitte, La Vie religieuse dans le monde grec du Ve au IIIe siècle avant notre ère. Choix de documents épigraphiques traduits et commentés, Toulouse, PUM, 1991.

Groupe 3 – Histoire médiévale**Des rois chevelus aux rois thaumaturges : le pouvoir royal en Occident du Ve au XIIIe siècle**

Enseignant : M. Pezé

Quelles sont les formes et structures du pouvoir royal entre la chute de l'empire romain d'occident et les débuts de la monarchie capétienne ? Ce cours porte sur l'organisation de la cour, sur les relais locaux du pouvoir, sur la collaboration entre clercs et laïcs et sur la légitimation du pouvoir, tout au long d'une période d'évolutions politiques, sociales et culturelles décisives, avec l'apparition du sacre royal qui se perpétue jusqu'à la fin de l'Ancien régime. Il porte sur l'ensemble de l'occident latin avec un accent particulier sur le monde franc.

Bibliographie

LE JAN, Régine, Histoire de la France. Origines et premier essor (480-1180), Hachette, 2012 (4e éd.), 303 p.
 CONTAMINE, Philippe (dir.), Le Moyen Âge. Le roi, l'Église, les grands, le peuple 481-1514, Seuil, 2002 (Histoire de la France politique, 1), 613 p.
 SASSIER, Yves, Royauté et idéologie au Moyen Âge. Bas-Empire, monde franc, France (IVe-XIIe siècle), Armand Colin, 2002, 346 p.

Groupe 4 – Histoire moderne**Les femmes à l'époque moderne**

Enseignante : Marie-Karine Schaub

A travers l'histoire des femmes on s'interrogera sur les spécificités de cette histoire, mais aussi sur les relations entre les hommes et les femmes à l'époque moderne. Tous les milieux sociaux sur l'ensemble de l'époque moderne (XVe-XVIIIe siècles), seront ainsi traités, ce qui permettra non seulement de voir l'évolution des conditions et des pratiques mais aussi les capacités de réponse des femmes aux transformations des normes ou aux grands événements internationaux.

Bibliographie

DUBY Georges et PERROT Michelle (dirs.), Histoire des Femmes en Occident, vol 2, Histoire des femmes à l'époque moderne, Arlette Farge et Nathalie Zemon Davies (dirs.), Paris, Seuil, 1984
 LE GAC Julie et VIRGILI Fabrice, L'Europe des femmes, XVIIIe-XXIe siècles, Paris, Perrin, 2017.
 Beauvalet-Boutoury Scarlett, Les femmes à l'époque moderne, Paris, Belin, 2003

Groupe 5 - Histoire contemporaine**Histoire contemporaine des femmes et du genre (XIXe-XXe siècles)**

Enseignant : Mme Tesson

Ce cours se veut une introduction aux enjeux d'un champ historiographique en plein essor, qui s'intéresse aussi bien à la place des femmes dans la société qu'aux divers mouvements féministes et qu'à l'évolution des relations hommes-femmes. Les XIXe et XXe siècles voient la place des femmes évoluer considérablement, aussi bien dans le monde économique que politique et social. Elles deviennent des acteurs à part entière de l'espace public, par la revendication de droits politiques comme par leur participation croissante à l'économie nationale (du fait des guerres mondiales notamment). Ce cours tâchera de revenir sur les grandes étapes

de cette évolution aussi bien que sur l'historiographie abondante sur le sujet, notamment en s'intéressant à l'intégration de l'outil du genre pour étudier les relations hommes-femmes en histoire.

Bibliographie

- Christine Bard, Les femmes dans la société française au XXe siècle, coll. U, Paris, Armand Colin, 2004 (1ère éd. 2001), 285 p.
 - Michèle Riot-Sarcey, Histoire du féminisme, Paris, La Découverte, 2015 (1ère éd. 2002), 126 p.
 - Michelle Zancarini-Fournel, Histoire des femmes en France : XIXe-XXe siècles, Rennes, PUR, 2005, 254 p.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Histoire), ECUE3 Culture générale		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

Régime général : 100 % contrôle continu :

- 50 % moyenne des notes des exercices donnés au cours du semestre (2 au minimum)
- 50 % devoir sur table en 1 h. 30

Régime dérogatoire : 100 % Examen terminal :

- 50 % devoir sur table en 1 h. 30
- 50 % oral

PHILOSOPHIE**Descriptif :**

APPROFONDISSEMENT EN ETUDES PHILOSOPHIQUES

L'UE et les ECUE du Bloc 3 sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit. En Philosophie, ils correspondent à un total de 12 ECTS en semestre 2 (L1, S2).

ECUE1 - PHILOSOPHIE DES SCIENCES

Enseignant(s) : JEAN-MARIE CHEVALIER,

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Qu'est-ce qu'une science ?

Magie, astrologie, arts divinatoires ou alchimie sont aux marges de l'histoire des sciences. Aujourd'hui, le créationnisme tente de se substituer à certains résultats scientifiques, preuve peut-être que ceux-ci sont toujours menacés. Qu'est-ce qui permet de faire la distinction entre vraie science et pseudoscience ? Y a-t-il des critères de scientificité incontestables ? On interrogera, parmi d'autres options, l'exigence poppérienne de falsifiabilité.

Bibliographie

- Baberousse, Anouk, Denis Bonnay & Mikaël Cozic (dir.), Précis de philosophie des sciences, Paris, Vuibert, 2011.
 - Chalmers, Alan, Qu'est-ce que la science ?, Paris, La Découverte, 1987.
 - Clavier, Paul, Qu'est-ce que le créationnisme ?, Paris, Vrin, 2012.

- Esfeld, Michael, La Philosophie des sciences. Une introduction, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2009.
- Popper, Karl, Conjectures et réfutations. La croissance du savoir scientifique, Paris, Payot, 1985.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Philosophie), ECUE1 Philosophie des sciences		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 3 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : 75% : au moins deux exercices écrits (25% + 50%) dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 25% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20mns ; temps de passage: 20mns)

Régime dérogatoire : 50% : un écrit (semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : un oral (temps de préparation : 30mns ; temps de passage: 30mns). Convocation par le service de la scolarité.

2ème session : Écrit (100%). Durée de l'examen = 1h30 minimum.

ECUE2 - PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE ET DU LANGAGE

Enseignant(s) : JEAN-MARIE CHEVALIER,
Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 2h
Programme :
Introduction à la logique classique

Introduction au calcul des propositions et des prédicats, par la méthode diagrammatique. On procèdera ensuite à la traduction de ces acquis dans le formalisme de la logique symbolique standard.

Bibliographie

- Doxiadis, Apostolos, Christos Papadimitriou & Alecos Papadatos, Logicomix, Paris, Vuibert, 2010.
- Quine, Willard van Orman, Logique élémentaire, Paris, Vrin, 2006.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Philosophie), ECUE2 Philosophie de la connaissance et du langage		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 3 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : 100 % Écrit : au moins trois exercices dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum)

Régime dérogatoire : 100 % écrit (semaine 13 ; durée : 1h30 minimum). Convocation par le service de la scolarité

2ème session : Écrit (100%). Durée de l'examen = 1h30 minimum.

ECUE3 - PHILOSOPHIE MORALE

Enseignant(s) : Kévin CIRILLE,
Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 2h
Programme :
La philosophie, ou apprendre à vivre.

Être sceptique, stoïque, épicurien ou cynique désignent aujourd'hui des attitudes. Même si ces attitudes ne ressemblent pas à ce qu'elles pouvaient représenter à l'époque antique, cela dit quelque chose de ces philosophies. Les philosophes antiques exerçaient la philosophie comme un art de vivre, une pratique de soi. Une pratique de développement et de transformation spirituel, comme un exercice inscrit dans la vie quotidienne. La philosophie devait permettre d'atteindre le bonheur ; il s'agissait d'orienter sa vie en fonction de la vision que l'on avait du bonheur. Nous verrons aussi comment cette transformation de soi-même influence notre rapport aux autres et à la société. Si, parfois, la philosophie est critiquée parce que trop abstraite, surtout aujourd'hui, les philosophes grecques et romains nous donnent à voir une autre façon de philosopher, où l'agir et la réflexion sont inséparables.

Platon,

- L'apologie de Socrate, GF Flammarion

- Le Phédon, GF Flammarion

- Alcibiade, GF Flammarion, 1999

Epicure, Lettre à Ménécée, GF Flammarion

Marc-Aurèle, Pensées pour moi-même, Nathan « les Intégrales de Philo », 2009

Epictète, Manuel, GF, 2015

Michel Foucault, L'herméneutique du sujet, cours au Collège de France 1982, Gallimard/Seuil, 2001

Pierre Hadot,

- Exercices spirituels et philosophie antique, Albin Michel, 2002

- Qu'est-ce que la philosophie antique ?, Gallimard « Folio Essais », 2011

Luciano de Crescenzo, Les Grands Philosophes de la Grèce antique, Le livre de poche, 1999

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Philosophie), ECUE3 Philosophie morale		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 3 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : 75% : au moins deux exercices écrits (25% + 50%) dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 25% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20mns ; temps de passage: 20mns)

Régime dérogatoire : 50% : un écrit (semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : un oral (temps de préparation : 30mns ; temps de passage: 30mns). Convocation par le service de la scolarité.

2ème session : Écrit (100%). Durée de l'examen = 1h30 minimum.

ECUE4 - PHILOSOPHIE POLITIQUE

Enseignant(s) : Roberta AGNESE,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Politique et condition humaine

Dans ce TD on se concentrera sur la pensée politique de Hannah Arendt, à travers la lecture de ses essais et ouvrages. Il s'agira notamment, à partir de sa théorie du jugement politique et de sa notion de « condition humaine », d'illustrer la thèse selon laquelle l'homme est un animal constitutivement politique.

- H. Arendt, La condition humaine
- H. Arendt, Juger. Sur la philosophie politique de Kant
- H. Arendt, La crise de la culture. Huit exercices de pensée politique

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires (Philosophie), ECUE4 Philosophie politique		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 3 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50 (dates à déterminer).
2ème session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : 75% : au moins deux exercices écrits (25% + 50%) dont l'un en temps limité (en semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 25% : une note d'oral (exposé en cours de semestre ou oral de fin de semestre, temps de préparation : 20mns ; temps de passage: 20mns)

Régime dérogatoire : 50% : un écrit (semaine 13 ; durée : 1h30 minimum) / 50% : un oral (temps de préparation : 30mns ; temps de passage: 30mns). Convocation par le service de la scolarité.

2ème session : Écrit (100%). Durée de l'examen = 1h30 minimum.

APPROFONDISSEMENT EN ÉTUDES LITTÉRAIRES (LETTRES)

Descriptif :

L'UE et les ECUE du Bloc 3 sont différents selon la mention dans laquelle l'étudiant est inscrit. En Lettres, ils correspondent à un total de 12 ECTS en semestre 2 (L1, S2).

ECUE1 - INTRODUCTION (GENRES LITTÉRAIRES ET COURANTS ESTHÉTIQUES) À LA LITTÉRATURE FRANÇAISE DES 17E ET 18E SIÈCLES

Enseignant(s) : JEAN DE GUARDIA, BERNARD GENDREL,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h+1h

Programme :

Littérature du XVIIe siècle

Enseignant : M. de Guardia

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM

Programme XVIIe siècle : Panorama et grands genres littéraires du XVIIe siècle.

Bibliographie : donnée au premier cours.

Littérature du XVIIIe siècle

Enseignant : M. Gendrel

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM

Programme XVIIIe siècle : Panorama et grands genres littéraires du XVIIIe siècle.

Bibliographie : donnée au premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires : Approfondissement en études littéraires (Lettres), ECUE1 Introduction (genres littéraires et courants esthétiques) à la littérature française des 17e et 18e siècles		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2ème session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

Régime général : 1 écrit par siècle en semaine 13 (chacun 50%)

Régime dérogatoire : 1 écrit par siècle en semaine 13 (chacun 50%)

2ème session : 1 oral (tirage au sort entre XVIIe et XVIIIe siècle)

ECUE2 - ETUDE DES TEXTES DES 17E ET 18E SIÈCLES

Enseignant(s) : JEAN DE GUARDIA, BERNARD GENDREL,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Étude des textes du XVIIe siècle

Enseignant : M. de Guardia

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme (livres à acheter dans ces éditions et à lire, dans cet ordre, avant la rentrée du second semestre)

Molière, Tartuffe [éd. B. Louvat-Molozay], Paris, GF-Flammarion, 1997 et 2008.

Racine, Iphigénie [éd. M. Escola], Paris, GF-Flammarion, 1998 et 2003.

Bibliographie : donnée au premier cours.

Étude des textes du XVIII^e siècle

Enseignant : M. Gendrel

Volume horaire hebdomadaire : 1h30 TD

Programme

- Abbé Prévost, Manon Lescaut, éd. Jean Sgard, Paris, Flammarion, «GF», 1995 ou 2012.

- Jean-Jacques Rousseau, Les Rêveries du promeneur solitaire, éd. Erik Leborgne, Paris, Flammarion, «GF», 2012.

Lire attentivement les deux œuvres avant le premier cours.

Bibliographie : donnée au premier cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires : Approfondissement en études littéraires (Lettres), ECUE2 Etude des textes des 17 ^e et 18 ^e siècles		
1^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 4 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 75% et épreuve orale : 25 (dates à déterminer).
2^{ème} session		Epreuve orale : 100% (date à déterminer).

Régime général : 1 écrit à la maison (25 %), 1 oral (25 % : en XVII^e ou en XVIII^e pendant le semestre ou par tirage au sort à la fin), 1 DST en sem. 13 en littérature du XVII^e siècle (25 %) et 1 DST en sem. 13 en littérature du XVIII^e siècle (25 %).

Régime dérogatoire : Écrit 75 % (1 DST en sem 13 en littérature du XVII^e siècle et 1 DST en sem 13 en littérature du XVIII^e siècle) et oral (25 % : en XVII^e ou XVIII^e siècle par tirage au sort)

2^{ème} session : 1 oral (en XVII^e ou XVIII^e siècle par tirage au sort)

ECUE3 - INTRODUCTION À LA LINGUISTIQUE GÉNÉRALE

Enseignant(s) : ERIC PELLET,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires : Approfondissement en études littéraires (Lettres), ECUE3 Introduction à la linguistique générale		
1^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2^{ème} session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : 2 contrôles écrits (1 en milieu de semestre 50 % et 1 en sem. 13 : 50 %)

Régime dérogatoire : 1 contrôle écrit en sem. 13

ECUE4 - ATELIER D'ÉCRITURE

Enseignant(s) : ERIC PELLET, Julitte STIOUI,

Volume horaire hebdomadaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Modalités de contrôle des connaissances UE08 Enseignements disciplinaires : Approfondissement en études littéraires (Lettres), ECUE4 Atelier d'écriture		
1^{ère} session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit et 0% oral. 2 évaluation(s) au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).
2^{ème} session		Epreuve écrite : 100% (date à déterminer).

Régime général : Contrôle continu 100% (2 épreuves écrites minimum)

Régime dérogatoire : 1 contrôle écrit en sem. 13

DOUBLES LICENCES

LA DOUBLE LICENCE ALLEMAND-ANGLAIS À L'UPEC

(Responsable Sylvie Toscer-Angot - Directrice du département d'allemand)

Elle est attractive pour tout lycéen désireux de mener en parallèle l'étude de deux langues étrangères, en particulier pour les lycéens issus de classes européennes, de classes bi-langues et de classes préparatoires.

Elle permet aux étudiants d'un bon niveau en allemand et en anglais d'avoir une formation diversifiée fortement axée sur l'apprentissage de deux langues. La formation est résolument tournée vers la connaissance des sociétés germanophones et anglophones actuelles, tout en intégrant les nécessaires connaissances de base concernant l'histoire, la littérature et le système linguistique anglais et allemand. Elle vise à l'utilisation pratique des deux langues dans des contextes professionnels variés.

Elle est un atout supplémentaire dans le cadre d'un stage en contexte professionnel (entreprise allemande ou britannique/américaine, institutions allemande ou britannique/américaine, notamment).

Elle permet à l'étudiant d'envisager 2 séjours d'études à l'étranger au long de son cursus qui se renforcent et se complètent dans le cadre d'ERASMUS et de l'assistantat notamment.

Elle permet d'accéder à des Masters recherche, d'enseignement ou professionnels, notamment au Master Pro rédaction et traduction de l'UPEC et au Master Enseignement.

Elle correspond à l'évolution actuelle vers des formes de bivalence dans le métier d'enseignant. En effet, dans le secondaire, il est d'ores et déjà courant que des enseignants d'allemand soient amenés à compléter leur service dans leur établissement par des heures d'enseignement non directement liées à leur matière. Le rectorat de Créteil est particulièrement favorable à ce type de licence.

Elle s'intègre parfaitement dans l'offre de formation du département d'allemand, lequel assure la préparation aux concours de l'enseignement : CAPES externe d'allemand, CAPES interne d'allemand, agrégation interne d'allemand, ces deux derniers concours n'étant pas préparés dans les autres universités de Paris et de l'Île-de-France.

Deux parcours sont proposés : un parcours à dominante littéraire un autre à dominante histoire et civilisation.

Il n'existe actuellement aucune autre double licence de ce type dans l'académie de Créteil et plus largement en Île-de-France.

Voir descriptifs et tableaux horaires dans le livret pédagogique L2, L3 Allemand

LES DOUBLES-LICENCES À BASE D'HISTOIRE

(Responsable : Arnaud Baubérot - département d'histoire)

La double licence s'adresse à des étudiants motivés, désireux de suivre un double cursus et d'acquérir ainsi deux diplômes en trois ans. La tâche des étudiants est facilitée grâce à un schéma clair :

- des enseignements à suivre obligatoirement
- d'autres qui peuvent être communs aux deux cursus
- ceux enfin qui sont l'objet d'équivalences

Du fait d'une organisation adaptée qui garantit l'équilibre entre les deux disciplines, la double licence constitue une meilleure chance de réussite. Actuellement, rien n'empêche un étudiant de s'inscrire dans deux filières et certains le font, mais il leur est très difficile de suivre tous les enseignements (emploi du temps trop lourd, chevauchements de cours) et de faire face à la double charge de travail.

Particularités de ces doubles licences

Parce que l'Histoire est par essence ouverte sur d'autres disciplines, elle se prête particulièrement bien au partenariat. La double licence favorise l'ouverture disciplinaire et, plus généralement, culturelle. Les choix de master (Recherche ou Enseignement ou Professionnel) après la licence sont plus vastes et la maîtrise de deux disciplines facilite l'orientation vers de nombreux secteurs.

Elle augmente les chances d'insertion professionnelle en aidant les étudiants à mûrir un véritable projet personnel et en élargissant l'accès à différents types de concours.

Elle offre une préparation privilégiée à tous les concours qui comportent des épreuves de culture générale dotées d'un fort coefficient et des épreuves de langue vivante : les concours d'entrée dans les Instituts d'Etudes Politiques, dans les Écoles de journalisme, dans les Écoles de bibliothécaires, de documentalistes ou d'archivistes, les concours administratifs. Elle permet aussi d'augmenter les chances de réussite aux concours de l'enseignement : CRPE (enseignement primaire), CAPES (enseignement secondaire), PLP2 (enseignement Lettres-Histoire-Géographie en lycée professionnel), Agrégation. Elle facilite l'accès à des postes à caractère particulier (par exemple, professeur d'histoire-géographie dans les classes dites 'européennes').

Dès la première année, les étudiants suivent un enseignement disciplinaire en langue vivante.

Dans la double licence, l'Histoire peut être combinée avec : Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Lettres, Philosophie.

Attention ! La réussite dans cette filière suppose engagement personnel et disponibilité. Une double licence demande un temps de travail de 40 à 50% supérieur à celui d'une licence monodisciplinaire. Une bonne capacité à organiser son temps et son travail est donc nécessaire pour réaliser, seul ou en groupe, les travaux écrits et oraux demandés.

Lors de la réunion de pré-rentree des doubles licences, chaque étudiant recevra la maquette de formation pour son année, avec le détail des cours. Ce document est à conserver précieusement ! Pour la description du contenu des cours et des évaluations, il faut se reporter au livret de chaque discipline.

voir livret double licence en ligne

PARCOURS SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (SIC)

Présentation générale

Le parcours Sciences de l'information et de la communication (SIC) est une filière sélective qui s'adresse aux étudiants inscrits en Allemand, Anglais, Espagnol, Géographie, Histoire, Lettres ou Philosophie à l'UFR des Lettres, Langues et Sciences humaines de l'Université Paris-Est Créteil. Le département de Communication politique et publique propose une initiation progressive aux Sciences de l'information et de la communication à partir de thématiques spécifiques tout en poursuivant sa majeure : les médias et le journalisme (L1), la communication politique et publique (L2), la communication numérique (L3). La première année a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir une connaissance des enjeux liés aux évolutions des médias et donc de l'articulation entre information et communication. La deuxième année du Parcours sera dédiée à la communication politique et publique. Enfin la 3ème année prend acte de l'intégration croissante du numérique dans les divers domaines de la vie sociale. Les enseignements du parcours SIC, dispensés en "mineure", se substituent à certains enseignements proposés dans le cadre des parcours mono-disciplinaires.

voir Livret Parcours SIC

RÈGLES ET ORGANISATION DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES : RÉGIMES ET RÉSULTATS

RÉGIME GÉNÉRAL

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. A chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

A partir de 3 absences aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note 0 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu, la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc. ;

un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté A B I (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné(e) (noté-e DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne,...), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

(pour les étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau) (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations)

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande, au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique. En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime passeront **l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu (selon les modalités propres à chaque ECUE/UE).**

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les UE et ECUE (dont la valeur en crédits est fixée) sont capitalisables sans limitation de durée (article 13 de l'arrêté du 1er août 2011), mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures: les règles de prise en compte d'UE et ECUE s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances. Dispositions particulières en cas de modifications dans l'organisation des enseignements : Mesures transitoires pour les étudiants redoublant ou en reprise d'études Les modifications dans l'organisation des enseignements adoptées dans les conseils, doivent faire l'objet de règles de correspondance prenant en compte la situation la plus favorable pour l'étudiant. Elles sont inscrites dans le contrat pédagogique.

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

Pour chaque période d'enseignement d'une UE, deux sessions d'examen sont organisées, hormis le cas échéant pour une UE ou ECUE correspondant à un stage ou à un projet pédagogiquement comparable (ex : projet tutoré, recherche bibliographique, recherche documentaire, enseignement spécifiquement méthodologique...). Une UE acquise ne peut pas être repassée. Un étudiant ne peut prétendre à plus de deux sessions au cours d'une même année universitaire.

Dans la mesure du possible, le délai minimal entre la date du dernier cours (CM, TD, TP,...) inscrit dans la maquette de formation et le premier examen terminal du semestre en cours est de 7 jours francs. Cette semaine de révision doit être prévue dans le calendrier universitaire.

La première session

Le mode du contrôle continu doit faire l'objet d'une application prioritaire sur l'ensemble du cursus (article 11 de l'arrêté du 1er août 2011), en particulier en L1 et doit être constitué de deux épreuves minimum. Pour les autres années, l'évaluation des connaissances se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu et/ou de contrôle terminal. Il est souhaitable que la première session comporte une part d'épreuves orales notamment en langues. Lorsque le contrôle continu n'a pas lieu pendant les TD, la date de l'épreuve doit être annoncée au moins 15 jours avant sa programmation. Les modalités de contrôle continu prévoient la communication régulière des notes et résultats à l'étudiant. (article 11 de l'arrêté du 1er août 2011).

La deuxième session

La deuxième session est organisée en juin, à l'issue des semestres pairs, sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes. Il est souhaitable que cette session comporte des regroupements d'épreuves quand cela est possible et une part significative d'épreuves orales. Un intervalle minimum de 15 jours entre publication des résultats et le début de la deuxième session doit être respecté (article 17 de l'arrêté du 1er août 2011).

Pour la deuxième session, en cas de semestre non validé, l'étudiant choisit les UE ou ECUE non validés auxquels il se représente et se voit attribuer la meilleure des deux notes obtenues (en 1ère ou 2ème session) pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session.

En cas de chevauchement entre deux ou plusieurs épreuves d'examens concernant des ECUE auxquelles l'étudiant est inscrit dans le cadre de son parcours et du contrat pédagogique, des épreuves de remplacement doivent être organisées. Pour en bénéficier, l'étudiant doit déposer une demande écrite auprès du service administratif organisant les examens de la formation dont il relève dans un délai de 8 jours ouvrables à compter de l'affichage du calendrier de la session.

La consultation des copies d'examen n'a lieu qu'en présence des enseignants à des dates précises et après affichage des résultats.

COMPENSATION DES RESULTATS

Modalités de compensation

Une compensation a lieu sur les trois années du cursus de licence entre les semestres 1 et 2, 3 et 4, 5 et 6.

Première session (fin de chaque semestre) - deuxième session (juin)

- Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés auxquels il se représente : la meilleure des deux notes est conservée.

- La note de première session lui est automatiquement conservée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas représenté à la deuxième session.

- L'étudiant n'est pas autorisé, dans le but d'augmenter sa note, à se représenter en deuxième session à des UE ou ECUE validés lors de la première session.

Mentions de diplôme

On distinguera la règle de délivrance de la licence, de la note prise en compte pour l'attribution de la mention (note de mention).

Pour un étudiant ayant obtenu sa licence, les mentions sont calculées et attribuées de la manière suivante :

La note de mention (NM) est calculée suivant la formule $NM = \text{Max} ((S1+S2+...+S6)/6 ; (S5+S6)/2)$

Si $12 \leq NM < 14$: mention Assez bien

Si $14 \leq NM < 16$: mention Bien

Si $NM \geq 16$: mention Très bien

La délivrance du diplôme de licence comme la validation des UE et des semestres sont prononcées après délibération du jury souverain conformément aux dispositions générales précédemment énoncées.

Modalités de délivrance du DEUG : La délivrance du DEUG aux étudiants qui en auront fait préalablement la demande, se fera sur la base de la validation de chacune des deux premières années de licence.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1. Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Cf. art. 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master

- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

EXPLICATION DES TYPES DE RESULTATS

AJAP : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre

Voir ci-dessous

NAP : Non Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale et vous avez deux semestres de retard. Vous devez rattraper vos deux semestres de retard car le redoublement est possible, mais vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire dans l'année suivante.

ADM : Admis

Vous passez automatiquement en année supérieure, même si vous avez moins de 10 de moyenne à certains UE ou ECUE, car vous avez la moyenne globale par compensation.

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

I - Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 12 ECTS de l'autre semestre

= AJAP / Ajourné mais autorisé à s'inscrire en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à s'inscrire en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 12 ECTS dans le semestre non acquis

= AJAP / Ajourné mais autorisé à s'inscrire en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à s'inscrire en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

5 ou 4 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

AJAP

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard, dans lequel vous avez validé au moins 12 ECTS. Vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante, mais vous devez rattraper les matières dans lesquelles vous êtes ajourné. Attention, parmi ces 12 ECTS requis, doivent figurer les UE ou ECUE suivants (blocs 3 et parcours SIC) qui correspondent à des enseignements fondamentaux dans vos études.

Département d'Allemand

S1 : UE 4, ECUE 2 ou 3

S2 : UE 8, ECUE 1 et 2

Parcours SIC

S1 : 3 ECTS dans l'UE 5

S2 : UE 10, ECUE 1 et 2 + 3 ECTS d'un ECUE de l'UE SIC

Département d'Anglais

S1 : UE 4, ECUE 1

S2 : UE 8, ECUE 2 + UE 8, ECUE 3, ECUE 4 ou ECUE 5

Parcours SIC

S1 : UE 5, ECUE 1 + 5 ECTS de l'UE SIC

S2 : UE 10, ECUE 2 + UE 10, ECUE 3, ECUE 4 ou ECUE 5 + 3 ECTS d'un ECUE de l'UE SIC

Département des Langues romanes

S1 : UE 4, ECUE 2 ou 3

S2 : UE 8, ECUE 1 ou 2 + ECUE 3 ou 4

Parcours SIC

S1 : 3 ECTS dans l'UE 5 + 5 ECTS de l'UE SIC

S2 : 6 ECTS dans l'UE 10 + 3 ECTS d'un ECUE de l'UE SIC

Département de Géographie

S1 : UE 4, ECUE 1 ou 2

S2 : UE 8, validation de deux ECUE

Parcours SIC

S1 : 12 ECTS dont 2 ECTS dans l'UE 5 + 5 ECTS de l'UE SIC

S2 : 12 ECTS dont 4 ECTS dans l'UE 10 + 3 ECTS d'un ECUE de l'UE SIC

Département d'Histoire

S1 : UE 4, ECUE 1 (3 ECTS)

S2 : UE 8, validation de deux ECUE

Parcours SIC

S1 : 2 ECTS de l'UE 5, ECUE 1 + 5 ECTS de l'UE SIC

S2 : 6 ECTS dans l'UE 10 + 3 ECTS d'un ECUE de l'UE SIC

Département des Lettres

S1 : UE 4, ECUE 1 ou 2

S2 : UE 8, ECUE 2 + ECUE 1 ou 3

Parcours SIC

S1: 3 ECTS dans l'UE 5 + 5 ECTS de l'UE SIC
S2: 6 ECTS dans l'UE 10, ECUE 2 et ECUE 1 ou 3 + 3 ECTS d'un ECUE de l'UE SIC

Département de Philosophie

S1 : UE 4, ECUE 1 ou 2 ou 3

S2 : UE 8, ECUE 1 ou 2 + ECUE 3 ou 4

Parcours SIC

S1 : UE 5, ECUE 1 + 5 ECTS de l'UE SIC

S2 : UE 10, ECUE 2 et ECUE 4 + 3 ECTS d'un ECUE de l'UE SIC

TEXTES OFFICIELS RÉGISSANT LES ÉPREUVES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Extraits du règlement des examens de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université, dans la formation concernée par les examens, est une condition impérative pour pouvoir se présenter aux épreuves.

Les textes peuvent être consultés en ligne sur le site de l'UFR>scolarité>examens

III -1 La préparation des examens

Convocation

Le calendrier des épreuves terminales de première et de deuxième session tient lieu de convocation. Il est communiqué par voie d'affichage sur des panneaux réservés à cet effet et/ou par voie électronique, au moins quinze jours avant le début des épreuves. La convocation comporte l'indication de la date, de l'heure et du lieu de chaque épreuve. En tout état de cause une convocation individuelle doit être envoyée aux étudiants dispensés d'assiduité.

La liste des documents ainsi que la nature des instruments de calcul autorisés doivent être indiquées sur le calendrier des épreuves.

En l'absence de toute indication, aucun document ou matériel ne sera autorisé.

III -2 Le déroulement des épreuves

Les dispositions décrites ci-dessous concernent les épreuves écrites, qu'elles relèvent du régime général ou du régime dérogatoire (modalités pédagogiques spéciales).

-Déroulement des épreuves orales

Ce type d'épreuves peut relever du contrôle continu ou du contrôle terminal.

Les interrogations orales sont, par définition, des contrôles individuels et, même si la période des examens oraux est commune, le sujet peut être différent pour chaque étudiant. Le candidat signe la liste d'émargement au moment de son épreuve orale après présentation de la carte d'étudiant.

-Déroulement des épreuves écrites

Ce type d'épreuves peut concerner du contrôle continu ou du contrôle terminal.

Les épreuves écrites de contrôle terminal doivent être organisées de manière à garantir l'anonymat des copies. Cet anonymat doit être respecté jusqu'au-delà de la correction.

Les dispositions décrites ci-dessous concernent les épreuves écrites de contrôle terminal.

III - 2.1 L'accès aux salles d'examen

Les étudiants ne conservent avec eux que le matériel autorisé pour l'épreuve. Les vêtements d'extérieur, sacs, porte-documents, cartables, doivent être déposés à l'entrée dans la salle. Il en est de même des téléphones portables (ou de tout autre dispositif de stockage d'émission ou de réception d'informations) qui doivent être éteints.

L'identité de l'étudiant qui compose est vérifiée par la présentation de la carte d'étudiant ou, à défaut, d'une pièce avec photographie justifiant son identité.

L'étudiant doit se présenter avant le début de l'épreuve (ouverture des enveloppes contenant le sujet). En cas de grève des transports ou d'intempéries, les surveillants ont la possibilité de retarder l'ouverture des enveloppes contenant les sujets.

Le délai d'acceptation d'un étudiant retardataire pour une épreuve d'examen est de 1/3 de la durée de l'épreuve avec un maximum de 1 heure. A l'inverse, nul ne peut sortir de la salle d'examen avant ce délai. Un retard ne donne pas lieu à une compensation de durée de l'épreuve.

Exceptionnellement et passé le délai de tolérance, les candidats qui sont autorisés à quitter momentanément la salle d'examen pendant l'épreuve devront remettre, avant de sortir, leur copie au surveillant qui la leur rendra à leur retour. Les étudiants ne sont autorisés à quitter

provisoirement la salle qu'un à la fois. Le surveillant notera sur le procès-verbal, l'heure de sortie et l'heure de retour du candidat.

III - 2.2 La tenue de l'épreuve

-Les principes

- Les étudiants doivent obligatoirement composer à la place qui leur a été éventuellement assignée. En outre, les surveillants sont autorisés à procéder à tout changement de place s'ils l'estiment nécessaire au bon déroulement de l'épreuve.
- Toute épreuve écrite terminale doit se dérouler selon le principe de l'anonymat. Les copies doivent prévoir le dispositif le garantissant.
- Les étudiants doivent respecter les règles de déroulement de l'épreuve. Les étudiants présentant un handicap peuvent bénéficier d'aménagements particuliers après avis du médecin du SUMPPS et décision du Président : temps majoré, utilisation de matériels appropriés, surveillance-secrétariat. L'accessibilité des locaux doit leur être assurée.

-Le déroulement

- Les étudiants se rendent à la place qui leur est assignée et signent la liste d'émargement en début d'épreuve.
- Seuls sont admis à pénétrer dans la salle et à composer, les étudiants inscrits à l'épreuve dans le mode de contrôle correspondant. Si un étudiant affirme devoir composer et ne figure pas sur les listes d'émargement, il compose sous réserve de vérification ; son nom est ajouté à la liste d'émargement.
- L'enseignant responsable de l'épreuve doit être présent sur les lieux de l'examen et participer à la surveillance, sauf impossibilité absolue, auquel cas un remplaçant est désigné parmi l'équipe pédagogique.
- La surveillance doit être assurée sans aucune interruption pendant toute la durée de l'épreuve.
- Dès que tous les étudiants présents ont rejoint leur place, l'enseignant responsable de la matière rappelle le règlement de l'épreuve, puis les sujets sont distribués. Si la nature du sujet ou de l'épreuve nécessite un complément d'information orale, celui-ci est donné préférentiellement en début d'épreuve.
- L'enseignant responsable de la matière (ou le surveillant) indique alors l'heure de début précise le temps de composition et l'heure de fin d'épreuve. Ces informations sont écrites au tableau.
- Les candidats ne peuvent composer que sur le matériel d'examen mis à leur disposition : documents éventuels, copies, intercalaires et brouillons fournis par l'Université. Aucun signe distinctif permettant d'identifier le candidat ne doit être apposé sur les copies.
- Le surveillant s'assure de l'identité et du placement des candidats, du respect de l'usage du matériel autorisé, du bon déroulement de l'épreuve et effectue toutes vérifications qu'il juge utiles.
- A l'issue du temps de composition et dans le respect du temps minimum de présence imposé dans la salle d'examen, les candidats doivent remettre leur copie et signer la liste d'émargement avant de quitter la salle. Le candidat indique sur sa copie le nombre d'intercalaires contenus dans ce document. Il doit remettre une copie et une seule, même blanche. En cas d'utilisation d'intercalaires, le numéro d'anonymat devra être reporté sur chacun d'entre eux. Les copies et intercalaires, avant, durant et après l'examen, ainsi que les copies, brouillons et intercalaires vierges sont et restent la propriété de l'Université.

-Les incidents et fraudes

- En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens ou concours, le surveillant responsable de la salle prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative de fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats.
- Il saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits.
- Il dresse le procès-verbal contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude ou tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal.

- Il rédige un rapport circonstancié à l'attention de directeur de composante qui le transmet au Président de l'Université pour saisine de la section disciplinaire.
- La copie est cependant corrigée dans les conditions normales.
- En cas de substitution de personne ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de l'étudiant fautif peut être prononcée par l'autorité responsable de l'ordre et de la sécurité dans les enceintes et locaux de l'établissement.

Les étudiants soupçonnés de fraude, de tentative de fraude ou de trouble à l'ordre public relèvent de la section disciplinaire de l'université.

III - 3.3 La délibération du jury

Le jury se réunit à l'issue de chaque session et délibère à partir des résultats obtenus par les candidats tant en contrôle continu qu'en contrôle terminal. Lorsqu'une compensation entre les deux semestres d'une même année universitaire est prévue, le jury examine également l'ensemble de l'année.

Le jury est souverain et seul habilité à procéder à des modifications de notes.

Les décisions du jury sont définitives et sans appel, à l'exclusion d'erreur matérielle.

III - 3.4 L'affichage des résultats

Le délai de communication des résultats est au maximum de **trois jours ouvrables** après la délibération. Une attestation de réussite doit être fournie trois semaines au plus tard après la proclamation des résultats aux étudiants qui en font la demande auprès de l'administration de la composante. Le diplôme définitif sera délivré dans un délai maximum de six mois après la délibération.

A l'issue de la délibération, les procès-verbaux définitifs des résultats (admis ou ajourné) sont affichés sans que les notes ne soient mentionnées nominativement. Les étudiants ont droit à avoir communication de leurs notes sous forme d'un **relevé de notes individuel** ou par consultation sur internet (ou par affichage mais de façon anonyme). Sur leur demande, les étudiants ont droit également à la consultation de leurs copies dans un délai raisonnable (quinze jours à trois semaines) ainsi qu'à un entretien avec le président ou l'un des membres du jury. Un calendrier de consultation des copies peut être proposé.

Les procès-verbaux de jurys doivent mentionner le nom et le prénom de chaque membre du jury ainsi que leurs signatures. Le document affiché ne doit comporter aucune rature qui ne soit contresignée par le président du jury.

SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE

LES BIBLIOTHEQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou

tout autre renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.u-pec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et

vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi

(réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)

- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques

LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire : du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail.

Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitae, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant, Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier

94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Etudiant > Orientation

LE SERVICE CULTURE ET VIE DE L'ETUDIANT

Le service Culture et Vie de l'Étudiant de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents

services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour

de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative.

Les différentes antennes :

Culture (ateliers et évènements) (01 45 17 19 84, culture-svce@u-pec.fr) /

Le Fonds de Soutien aux Initiatives Étudiantes (01 45 17 11 53, asso-scve@u-pec.fr) / Jobs,

emplois étudiants (01 45 17 65 20, job-scve@u-pec.fr) /

Vie associative (01 45 17 11 53 assoscve@u-pec.fr) /

Logement (01 45 17 70 64, logement-scve@u-pec.fr) /

Accompagnement des étudiants étrangers (01 45 17 11 51, yvette.edwards@u-pec.fr) /

Accompagnement étudiants handicapés (01 45 17 13 83, handi-scve@u-pec.fr)

En savoir plus : www.u-pec.fr > Etudiant > Vie étudiante

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil,

handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1er cycle.

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin

pour des ennuis de santé ou autres.

Contact

Site Campus centre - niveau parking - La maison de la Santé

[sumpps@u-pec.fr](mailto:sumpss@u-pec.fr), 01 45 17 13 70 ou 01 45 17 15 15

LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte

d'étudiant :

Site Campus Centre

Bâtiment T - 3ème étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

· Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45

· Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

· Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45

· Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHEs

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion - 2ème étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

· Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45

· Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

Site de l'IUT Sénart

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h - 18h

VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CRPE : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM : Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST : "Devoir sur table". Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS : European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE : Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

ESPÉ : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education, qui remplace les IUFM dans chaque académie et participe à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF (stages, notamment).

FSDIE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Options « Faculté » : options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr/>

Options T (= Transversales) : ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options transversales » disponible sur papier et en ligne sur le site de l'UPEC : www.u-pec.fr

Parcours : Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD Travaux dirigés : cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription "en thèse" est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

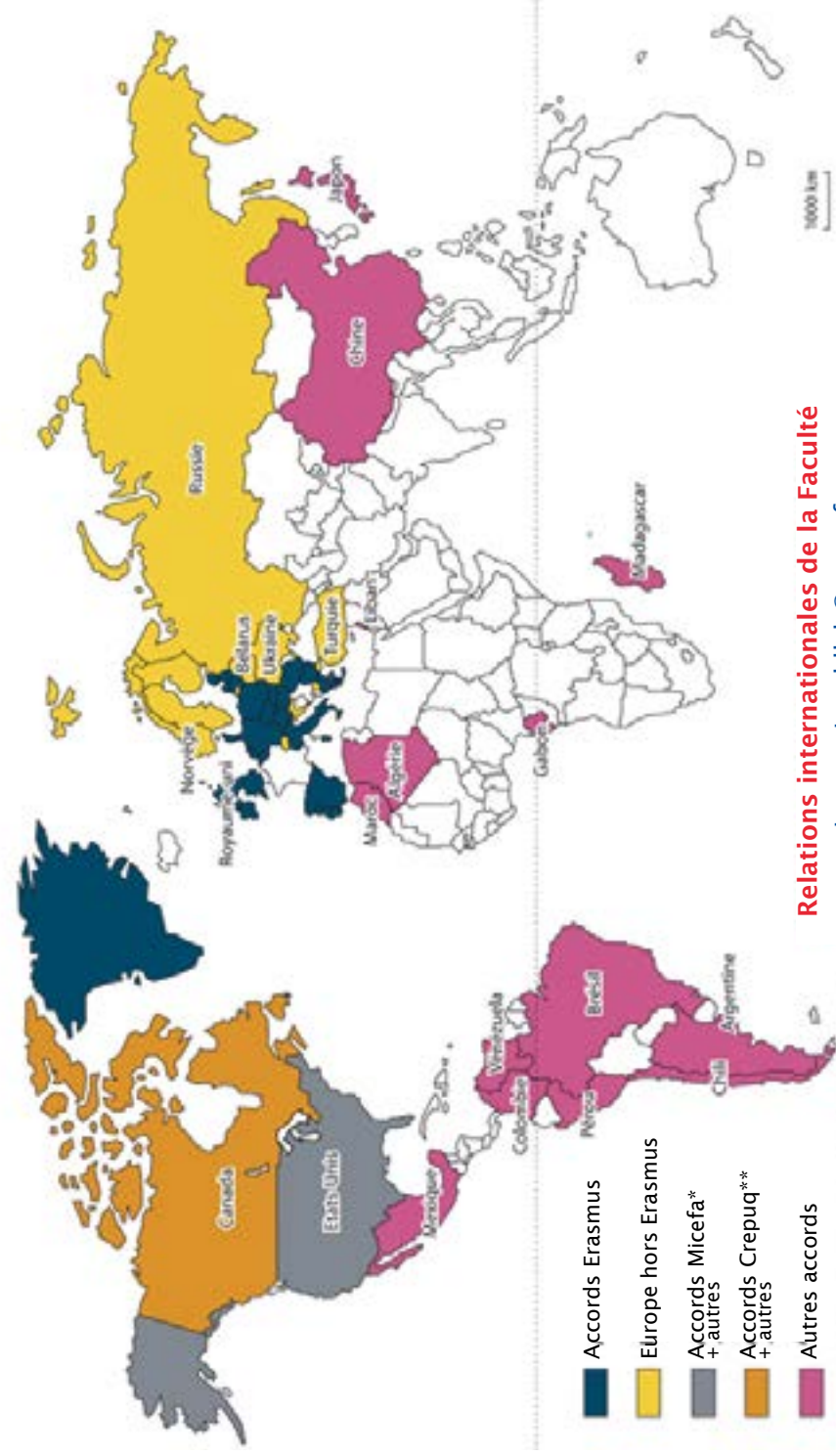
UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Localisation des partenaires de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines dans le monde



Relations internationales de la Faculté

international-llsh@u-pec.fr

www.u-pec.fr > étudiants étrangers

*mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains

**conférence des recteurs et principaux des universités du Québec



Secrétariat de Licence 1

Campus centre, Bâtiment i, 1ère étage, aile i2, bureau 112

01 45 17 66 85

sec.licence1-llsh@u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université

<http://lettres-sh.u-pec.fr>

